

GUIDE D'INTERVENTION DE GROUPE

Ensemble... on découvre

auprès des enfants
exposés à la violence conjugale
et de leurs mères

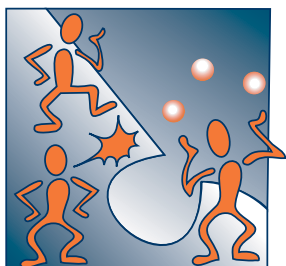


Auteurs

Rh  a Delisle, t.s.

Isabelle C  t  , t.s.

Fran  ois Le May, t.s.



Ensemble
on
d  couvre



Sainte-Foy – Sillery
Laurentien

avec la collaboration de

Agence
de d  veloppement
de r  seaux locaux
de services de sant  
et de services sociaux

Qu  bec
Capitale nationale



Juillet 2004



**Sainte-Foy – Sillery
Laurentien**

Avec la collaboration de l'Agence de développement de réseaux
locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale

ENSEMBLE... ON DÉCOUVRE

**Guide d'intervention de groupe
auprès des enfants exposés à la violence conjugale et de leurs mères**

**Auteurs : Isabelle Côté, t.s.
Rhéa Delisle, t.s.
François Le May, t.s.**

Mars 2004

Dans ce document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Tous droits réservés. Reproduction par quelque procédé que ce soit et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation de ou des auteurs.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	i
AVANT-PROPOS	ii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I La problématique de la violence conjugale et des enfants qui y sont exposés	3
1. La violence conjugale : contexte et définition	3
2. La prévalence	3
3. Les enfants exposés à la violence conjugale : une problématique dans la problématique	4
4. Un enfant exposé à la violence conjugale, c'est... ..	5
5. Sont-ils nombreux?	6
6. Concomitance des problèmes de violence conjugale et de violence familiale	6
7. La réalité complexe de l'enfant exposé à la violence conjugale	7
8. Les conséquences de l'exposition à la violence conjugale	8
9. Les enfants exposés... à des facteurs de protection	10
CHAPITRE II Les fondements du programme	12
1. Les CLSC et la violence conjugale	12
2. L'idéologie féministe : cadre d'analyse de la problématique	12
3. Le modèle de courant central : fondement de l'intervention de groupe	13
4. Les principes éthiques en intervention de groupe	15
5. L'organisation du groupe	16
▪ Les phases du processus d'intervention	16
▪ Les stades de développement du groupe	17
6. La coanimation	19
7. L'autorité parentale	20
CHAPITRE III Description du programme d'intervention de groupe	
Ensemble ... on découvre	22
1. Phase pré-groupe ou de planification	22
▪ La publicité et le rayonnement	22
▪ Préalables à l'intervention	22
▪ La référence au groupe	22
▪ L'entrevue pré-groupe	23
▪ La logistique	23

2. Phase de travail ou de groupe	24
▪ Description du programme d'intervention de groupe	
- Partie enfants	24
- Partie mères-enfants	27
▪ Tableaux des activités en relation avec leurs objectifs et les phases de développement du groupe	29
▪ Description des activités	
- Partie enfants	33
- Partie mères-enfants	48
3. Phase de terminaison ou de conclusion	56
▪ Évaluation – bilan	56
▪ Recommandations aux intervenants référents	56
▪ Les formulaires administratifs du dossier groupe	56
CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	59

Annexe 1	Les facteurs qui favorisent l'aide mutuelle
Annexe 2-A-B	Dépliant <i>Agir ensemble sur la violence familiale et conjugale</i>
Annexe 3	Cueillette de données
Annexe 4	Exemple de règles choisies par les membres d'un groupe
Annexe 5	Photos d'animaux
Annexe 6	Guide d'évaluation des rencontres
Annexe 7	Des chiens émotions
Annexe 8	Des histoires
Annexe 9	Des mimes
Annexe 10	La tempête (le cycle de la violence)
Annexe 11	Je dessine une situation vécue
Annexe 12	L'histoire de Claude
Annexe 13-A-B	Le petit train
Annexe 14-A-B	Les chicanes : Feux verts, Feux jaunes et Feux rouges
Annexe 15	Scénario de résolution de problème
Annexe 16	Théâtre à la carte III
Annexe 17	Les goûts de mon enfant
Annexe 18	Les scénarios
Annexe 19	Les certificats d'honneur
Annexe 20-A-B	Questionnaire d'évaluation
Annexe 21-A	Dossier groupe – fiche d'inscription
21-B	Enregistrement des usagers
21-C-D	Dossier groupe - bilan
21-E	Formulaire d'intervention de groupe

REMERCIEMENTS

S'il faut tout un village pour élever un enfant (proverbe africain), il faut aussi pouvoir s'appuyer sur de nombreuses personnes et organisations pour produire un guide d'intervention. C'est le cas pour le programme **Ensemble... on découvre**, porteur d'espoir pour les familles confrontées au problème de la violence conjugale. Ce programme a su rallier la confiance, l'enthousiasme et la compétence de nombreux collaborateurs.

Il est donc à la fois essentiel et extrêmement agréable de remercier :

- les enfants et les mères qui ont accepté de participer à ce programme d'intervention de groupe et qui ont fait équipe avec les travailleurs sociaux qui l'animaient. Nos remerciements vont aussi aux pères qui ont accepté et, dans certains cas, encouragé la participation de leurs enfants à ce programme ;
- les intervenants sociaux oeuvrant auprès des jeunes qui ont référé des participants à **Ensemble... on découvre**. Ce sont évidemment nos collègues du CLSC-CHSLD Sainte-Foy – Sillery – Laurentien mais aussi ceux du Centre jeunesse de Québec et des maisons d'aide et d'hébergement ;
- la direction de l'équipe Famille-Enfance-Jeunesse du CLSC et, plus particulièrement, Louise Larocque, maintenant retraitée, qui a non seulement favorisé le développement du programme, mais aussi initié et stimulé l'écriture de ce guide. Mentionnons aussi l'apport de Suzanne Gagné qui a pris le relais de Louise, à l'été 2003, et qui s'est investie pour concrétiser le guide dans ses dernières étapes ;
- les membres du comité de lecture : Pauline Valois (intervenante sociale au Centre jeunesse de Québec, secteur Portneuf), Daniel Turcotte (professeur de groupe à l'École de service social de l'Université Laval et directeur scientifique – Centre jeunesse – Institut universitaire) et Jean-François Vézina (travailleur social et coordonnateur du GAPI (Groupe d'aide aux personnes impulsives)). Leur expertise a été fort appréciée et a permis de bonifier le contenu de ce document ;
- l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale (*nouvelle appellation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec*) pour son appui financier tant pour l'expérimentation du programme que pour la rédaction de ce guide. Un merci spécial à Andrée Bouchard (retraîtée), Christiane Goyette, France Paradis, Josette Tardif et Éric Lavoie pour leur précieuse collaboration ;
- l'équipe du CRI-VIFF (Centre de recherche interdisciplinaire en violence familiale et violence faite aux femmes) dont la directrice Dominique Damant, pour nous avoir facilité l'accès à une documentation récente sur la violence conjugale et la violence familiale. Sans oublier l'encouragement constant... ;

- la direction du CLSC qui assume la production du guide et sa diffusion et plus spécifiquement, Lucie Lacroix, directrice générale de l'établissement et responsable des communications ;
- Ghislain Madore, réviseur linguistique, rigoureux et pédagogique dans toutes ses observations ;
- Dominique Lambert qui a initié le traitement de ce texte et Manon Tremblay qui en a assuré la finalisation avec brio et complicité.

Avec toute notre reconnaissance,

Isabelle Côté
Rhéa Delisle
François Le May

AVANT-PROPOS

C'est en 1995, au CLSC Sainte-Foy-Sillery, que le programme d'intervention de groupe **Ensemble... on découvre**, pour les enfants de 5-12 ans exposés à la violence conjugale, voit le jour. Le considérant comme un projet novateur, l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale encourage, depuis 1996, son expérimentation par l'octroi d'une subvention annuelle.

Ce programme a été évalué par le CRIF-VIFF¹, par l'entremise des chercheurs Daniel Turcotte et Ginette Beaudoin (2000). Malgré le nombre restreint d'enfants et de mères touchés par l'évaluation, les chercheurs concluaient à un bilan positif au regard des effets du programme. Parmi les résultats encourageants, on notait, entre autres, que les enfants se culpabilisaient moins par rapport à la violence conjugale, qu'ils avaient amélioré leurs mécanismes de protection et qu'ils avaient fait des gains quant à l'utilisation des moyens de résolution de conflits. Une amélioration sur l'échelle des compétences scolaires était aussi observée. Quant au volet mères-enfants, c'est au regard de la fréquence à laquelle les mères se disent violentes physiquement envers leurs enfants qu'on remarque le plus d'amélioration. Les participants, mères et enfants, ont dit avoir grandement apprécié leur participation à ce programme.

Jusqu'à maintenant, le programme a été offert à six reprises et a rejoint 38 enfants et 13 mères. Ce modèle d'intervention étant inclus dans le *Guide d'intervention clinique en violence conjugale à l'intention des CLSC* (2000), ses concepteurs et animateurs ont été beaucoup sollicités pour réaliser un guide détaillé sur le processus d'intervention préconisé. **De plus, le programme d'intervention Ensemble... on découvre s'est mérité en mars 2003, le prix provincial d'excellence en intervention de groupe octroyé par le fonds Simone Paré de l'Université Laval.**

Sous l'instigation de la direction du CLSC-CHSLD Sainte-Foy-Sillery-Laurentien² et soutenu financièrement par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale, nous sommes heureux de pouvoir partager ce qui nous anime dans l'intervention auprès de ces jeunes et de leurs mères. Nous souhaitons pour ces enfants de plus en plus d'*exposition* à une intervention créative et souple, qui saura répondre à leurs besoins.

¹ CRI-VIFF : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

² Le CLSC-CHSLD Sainte-Foy-Sillery-Laurentien est issu de la fusion, en 1999, de deux établissements : le CLSC Sainte-Foy-Sillery et le CLSC Laurentien.

INTRODUCTION

Ce guide est destiné, avant tout, aux intervenants sociaux et aux gestionnaires des centres locaux de services communautaires, des centres jeunesse, des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et des organismes pour hommes ayant des comportements violents. Donc, aux acteurs préoccupés tant par les besoins des enfants exposés à la violence que par les façons d'y répondre.

Contrairement aux ressources mises en place pour les femmes victimes de violence conjugale et les hommes ayant des comportements violents, les outils d'intervention concernant la problématique des enfants exposés sont encore peu développés et très peu diffusés. Rares aussi sont les expérimentations qui associent les mères et les enfants dans une intervention de groupe. Et pourtant, des recherches reconnaissent que la violence conjugale peut influencer négativement les comportements des victimes (mères et enfants) et les amener à développer, entre eux, même quand la violence a cessé, des modes de communication inadéquats, d'où l'importance d'agir simultanément sur l'enfant et sur la mère.

Ce guide rend compte d'une intervention de groupe offerte en CLSC, qui comprend deux parties : dans la première seuls les enfants sont visés; la seconde inclut la participation des mères. Le contenu de l'ouvrage est divisé en trois chapitres. Le premier chapitre situe la problématique de la violence conjugale et s'attarde, de façon plus spécifique, à celle des enfants qui y sont exposés. On y donne une définition de l'exposition à la violence conjugale et des illustrations pour en faciliter la représentation. On traite brièvement de la double victimisation (violence conjugale et violence familiale), qui est le lot d'un nombre important de jeunes. Un aperçu de la prévalence est aussi donné, ainsi qu'une esquisse de la réalité complexe du vécu de l'enfant exposé à la violence conjugale. On s'attarde ensuite aux conséquences lourdes et multiples (dont les symptômes de stress post-traumatique) que cette violence peut faire vivre à l'enfant qui la subit. Ce chapitre s'intéresse aussi aux facteurs de protection qui peuvent avoir une influence positive sur l'adaptation de l'enfant.

Le deuxième chapitre précise les fondements du programme d'intervention. On y définit la mission de première ligne des CLSC au regard de la violence conjugale. Il est aussi question du modèle qui sous-tend l'analyse de la violence conjugale et de celui lié à l'intervention. Les principes de l'idéologie féministe sont présentés et des liens sont faits avec le modèle de courant central comme fondement de l'intervention de groupe. Celui-ci priorise le développement de l'aide mutuelle entre les membres. Ce modèle est propre au service social des groupes, et les intervenants en apprécieront sûrement tant la richesse que la souplesse. À l'intérieur de ce chapitre, on s'intéresse aussi aux considérations éthiques qui doivent encadrer tant la réflexion que l'action auprès des enfants exposés, des mères et des pères.

D'autre part, un programme d'intervention de groupe ne s'improvise pas et sa réussite exige une organisation bien structurée. Le travail des intervenants sera facilité si ceux-ci s'inspirent des paramètres associés aux phases du processus d'intervention et des stades de développement du groupe que nous décrivons au point 5 du deuxième chapitre. Nous parlons ensuite de la coanimation. Cette modalité est considérée comme essentielle dans l'intervention de groupe auprès des enfants. Le programme **Ensemble... on découvre** est coanimé habituellement par un tandem mixte qui adhère au principe féministe des

rapports égaux et respectueux entre les hommes et les femmes. Cette coanimation mixte se veut un modèle de communication pour les enfants et les mères. Le dernier point du deuxième chapitre traite de l'autorité parentale. Cette question a des répercussions sur le processus d'intervention en ce qui concerne par exemple les stratégies de recrutement et la capacité de l'enfant à bénéficier pleinement de sa participation au groupe.

Le troisième chapitre du guide décrit de façon détaillée le programme d'intervention de groupe **Ensemble... on découvre** : la phase pré-groupe ou de planification, la phase de travail ou de groupe et la phase de la terminaison ou de conclusion. On y fait aussi une large part à la description des différentes activités visant à favoriser le développement de l'aide mutuelle et l'atteinte des objectifs des deux parties du programme (rencontres enfants et rencontres mères-enfants). Les intervenants pourront aussi faire des liens avec les données théoriques du chapitre précédent.

Nous souhaitons vivement que la lecture de ce guide conforte votre désir (et votre plaisir) d'intervenir en groupe auprès des enfants exposés et des mères. Le contenu de ce guide n'est pas immuable. Il s'enrichira de vos expériences et de celles de vos partenaires. Si la plupart des éléments de ce guide peuvent être transposés dans différents milieux, nous soulignons l'importance de tenir compte des particularités locales dans l'application du programme. C'est ce qui déterminera la couleur spécifique, la richesse et le succès de votre intervention.

CHAPITRE I LA PROBLÉMATIQUE DE LA VIOLENCE CONJUGALE ET DES ENFANTS QUI Y SONT EXPOSÉS

Le contenu descriptif de ce chapitre permettra de saisir les particularités de la problématique des enfants exposés à la violence conjugale. La sévérité des réactions provoquées par l'exposition aux scènes de violence conjugale ne laisse planer aucun doute sur la pertinence d'intervenir auprès des enfants.

1. La violence conjugale : contexte et définition

La violence conjugale a toujours existé. Sa reconnaissance comme problématique sociale majeure est cependant beaucoup plus récente. Il a fallu les actions conscientisantes et mobilisantes du mouvement féministe nord-américain des années 1970 pour faire sortir la violence conjugale du domaine privé et la considérer comme une responsabilité collective. Ce virage important dans les valeurs sociales a suscité, à l'échelle nationale et internationale, des actions politiques dans le but d'éliminer la violence au sein des couples.

Dans la foulée de cette prise de conscience, le gouvernement québécois a soutenu, depuis 1985, plusieurs initiatives pour venir en aide aux victimes et aux agresseurs. Parmi celles-ci, un jalon important, la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* (1995), où l'on trouve la définition suivante : *La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue au contraire un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extra-maritale ou amoureuse à tous les âges de la vie.* En 1997, devant l'importance accordée à cette problématique, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec incluait la violence conjugale parmi les priorités nationales de santé publique.

2. La prévalence

Les femmes sont les principales victimes de la violence conjugale. En 1994, des données issues de l'Enquête nationale de Statistique Canada sur la violence faite aux femmes (ENVF) révélaient que 30 % des femmes vivant ou ayant déjà vécu avec un conjoint ont subi au moins un acte de violence physique ou sexuelle de la part de celui-ci. Ce résultat provenait d'un échantillon de 12 300 femmes canadiennes sélectionnées au hasard. On peut induire que le pourcentage des victimes serait encore plus élevé si les chercheurs avaient mesuré aussi les violences verbale, psychologique et économique (Lessard et Paradis, 2003). Plus récemment en 1999, l'Enquête sociale générale (ESG) faisait état que 8 % des Canadiennes et 7 % des Canadiens avaient subi, au cours des cinq années précédant l'enquête, une forme de violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire. L'enquête montre cependant que les violences infligées aux femmes sont nettement plus graves (battues, étranglées, menacées par une arme, etc.)

que celles faites aux hommes; les femmes subissent aussi un plus grand nombre d'incidents de violence que les hommes.

Le Québec n'est malheureusement pas en reste. Selon les données de 2000 publiées par le ministère de la Sécurité publique, un crime contre la personne sur cinq³ est commis dans un contexte de violence conjugale. La grande majorité des victimes, soit 85 %, ayant signalé un incident de violence conjugale sont des femmes. Les auteurs présumés de cette violence sont des hommes neuf fois sur dix et, dans une forte proportion, il s'agit des conjoints ou des ex-conjoints. Comme conséquences de ces altercations signalées en 2000, 277 femmes ont subi des blessures graves et 21 en sont décédées.

Toujours au Québec, l'enquête sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois menée en 1998 révèle, par ailleurs, que les femmes qui subissent de la violence physique ou sexuelle de la part de leur conjoint éprouvent également une grande détresse psychologique et sociale (Institut de la Statistique du Québec, 2003).

Ces statistiques sont alarmantes tant par leur ampleur que par l'évocation qu'elles donnent des drames et de la souffrance des protagonistes. Et, parmi ceux-ci, encore trop souvent ignorés, il y a des enfants qui, bien malgré eux, assistent aux premières loges à cette violence entre deux adultes, habituellement... leurs parents.

3. Les enfants exposés à la violence conjugale : une problématique dans la problématique

À l'instar des poupées russes, une autre problématique, celle des enfants exposés à la violence conjugale, s'emboîte dans la réalité complexe de la violence au sein des couples. Tant aux États-Unis qu'au Canada, ce n'est que depuis les années 1980 que chercheurs et intervenants s'intéressent au vécu des enfants confrontés à cette réalité, aux conséquences possibles et aux services à mettre en place. Auparavant, on ne pensait pas que les enfants étaient concernés par le problème de violence de leurs parents. Les intervenants répondaient aux besoins des femmes victimes de violence conjugale en croyant, de bonne foi, que ceux des enfants étaient de cette façon satisfaits.

La problématique est maintenant plus documentée et le gouvernement québécois reconnaît d'emblée la victimisation des enfants : *Dans un contexte de violence conjugale, les enfants subissent les effets négatifs de la situation. Qu'ils assistent ou non aux actes de violence, ils sont toujours affectés par le climat créé par la violence. Les enfants sont donc victimes de cette violence même lorsqu'elle n'est pas directement dirigée vers eux.* (Politique d'intervention en matière de violence conjugale, 1995, p. 23)

³ Les crimes contre la personne sont les voies de fait simples et graves, les menaces, le harcèlement criminel, les agressions armées causant lésion, les agressions sexuelles, les enlèvements ou séquestrations, les meurtres et les tentatives de meurtre (source : ministère de la Sécurité publique de Québec).

4. Un enfant exposé à la violence conjugale, c'est...

Le concept d'exposition à la violence conjugale⁴ ratisse large. Précisons d'abord que la violence peut s'exercer entre les deux parents de l'enfant ou entre l'un des parents et le nouveau conjoint ou la nouvelle conjointe. Dans les faits, c'est habituellement la mère qui est victime de l'agression. Dans une recension des écrits sur le sujet, Lessard et Paradis, 2003, p. 3 soulignent :

que l'enfant peut être témoin oculaire de la violence exercée envers la mère. Il peut aussi entendre des paroles ou des gestes violents alors qu'il se trouve dans une pièce voisine. Il peut devoir vivre avec les conséquences de la violence sans qu'il ait vu ou entendu la scène de violence, par exemple lorsqu'il constate que sa mère est blessée, qu'elle pleure, qu'elle lui raconte ce qui est arrivé et dit vouloir quitter la maison ou encore par une visite des policiers.

Les enfants exposés à la violence conjugale peuvent vivre différents scénarios :

- Marie (7 mois) pleure et crie dans son lit en entendant les éclats de voix de son père.
- Jonathan (10 ans) compose le 9-1-1 pendant l'altercation violente entre ses parents.
- Guillaume (15 ans) s'interpose physiquement entre sa mère et le conjoint de celle-ci dans le but de la protéger.
- Marianne (8 ans), cachée sous son lit, entend les coups, les pleurs et craint pour la vie de sa mère.
- Sophie (6 ans) et Julien (11 ans) haussent le volume de la télévision et se chamaillent pour ne plus voir et entendre le *combat* entre papa et maman. Ils tentent de les *distraindre* pour désamorcer la crise et deviennent ainsi eux-mêmes à risque d'être violentés.
- Étienne (4 ans), installé dans son siège d'auto, voit, sidéré, son père empoigner sa mère, la projeter sur le capot de leur voiture stationnée sur le terrain du centre commercial où a lieu l'échange pour la garde de fin de semaine.

Dans la vie de tous les jours, les enfants exposés à la violence conjugale sont confrontés à un environnement familial *toxique* où règne la tension, le non-respect des victimes par

⁴ M. Sudermann et P. Jaffe, (1999), dans leur *Guide d'intervention sur les enfants exposés à la violence conjugale et familiale* (Santé Canada), privilégient le mot *exposition* parce qu'il offre une acception plus complète et globale des expériences de l'enfant au regard de la problématique. Nous partageons cette opinion, tout en ne niant pas qu'il puisse y avoir des différences pour un enfant dans le fait qu'il ait été *témoin* ou *victime*.

l'agresseur, l'agressivité, la peur et même la terreur. Dans de nombreux cas, la violence se poursuit même après la rupture conjugale.

5. Sont-ils nombreux?

Dans un contexte de violence conjugale, les études révèlent que les enfants sont exposés dans une proportion variant de 37 à 95 %. Les données diffèrent selon la façon dont est définie l'exposition à la violence conjugale et selon le type d'échantillon retenu (Lessard et Paradis, 2003).

Aux États-Unis, en 1990, on estimait qu'entre 3,3 et 10 millions de jeunes Américains étaient exposés annuellement à la violence conjugale (Jaffe et Poisson, dans Harper, 2002). Par ailleurs, **au Canada**, en 1999, l'Enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada, dans laquelle des femmes (14 269) et des hommes (11 607) Canadiens ont été interrogés par téléphone, révèle que 37 % des victimes de violence conjugale ont déclaré que les enfants avaient vu ou entendu des actes de violence, ce qui représente environ un demi-million d'enfants au cours des cinq dernières années (Lessard et Paradis, 2003). Selon Sudermann et Jaffe (1999), entre 11 et 23 % de tous les enfants canadiens sont exposés à la violence conjugale. Donc, selon ces mêmes chercheurs, dans une classe du primaire ou du secondaire, deux à six enfants seraient exposés à la violence conjugale.

Au Québec, depuis 1999, le ministère de la Sécurité publique compile les données statistiques sur les enfants blessés physiquement, ou tués, dans un contexte de violence conjugale. Annuellement, plus ou moins 300 enfants, en filiation avec l'un des parents ou les deux, subissent des blessures lors des épisodes de violence conjugale. De plus, pour l'année 2001, quatre décès d'enfants ont été signalés. Soulignons que le nombre de jeunes Québécois victimes de crimes contre la personne est encore plus élevé lorsqu'on prend en compte tous les mineurs présents lors des événements de violence conjugale⁵. Les enfants exposés à la violence conjugale sont blessés (ou risquent de l'être) lorsqu'ils s'interposent physiquement dans le conflit. Ce peut être aussi par accident, quand dans le feu de l'altercation les parents *oublient* la présence du petit de 2 ans qui reçoit le coup de pied destiné à la mère ou celle du grand de 10 ans atteint par un projectile lancé vers la conjointe.

Les blessures de l'âme, quant à elles, sont difficilement quantifiables. Cependant, elles ne sont pas sans avoir des conséquences, comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre.

6. Concomitance des problèmes de violence conjugale et de violence familiale

Parmi les enfants exposés à la violence conjugale, on compte des jeunes qui sont aussi directement victimes de mauvais traitements et de négligence. La cooccurrence de ces deux problématiques est un phénomène qui préoccupe de plus en plus les chercheurs et les intervenants.

Aux États-Unis, Appel et Holden (1998) situent le taux moyen de concomitance à 40 % pour des populations cliniques, alors que ce taux varie de 6 à 21 % dans la population générale. Pour sa part, l'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (ECI) révèle que, dans 58 % des cas retenus pour violence psychologique par les Services de protection de l'enfance, l'enfant est

⁵ Source : Rapports statistiques de 1999 à 2001, ministère de la Sécurité publique du Québec.

exposé à la violence conjugale (Trocmé et al., 2001). Une étude québécoise portant sur un échantillon de 4 929 signalements retenus dans seize centres jeunesse du Québec estime à 22,9 % la proportion d'enfants qui vivent dans des familles où au moins un parent est victime de violence conjugale. Chez environ 40 % de ces enfants, la violence conjugale est identifiée comme une problématique de protection liée à d'autres problèmes : négligence, abus physique, troubles du comportement (Chamberland et al., 2000).

L'exposition à la violence conjugale est de plus en plus considérée comme une forme indirecte de mauvais traitements à l'égard des enfants. La double victimisation est une réalité avec laquelle les professionnels doivent composer dans leurs interventions auprès des jeunes et des parents. De plus, on découvrira, dans certains cas, qu'aux problèmes de violence conjugale et familiale se greffent aussi d'autres difficultés telles que la toxicomanie, l'alcoolisme, la pauvreté et des problèmes de santé mentale.

7. La réalité complexe de l'enfant exposé à la violence conjugale

L'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale demande, au préalable, une réflexion sur la complexité de la réalité éprouvante à laquelle ces enfants sont confrontés. Voici en résumé la représentation faite par Lessard et Paradis (2003) de ce vécu complexe; elles distinguent quatre phases, attestées par nos expériences cliniques. Soulignons que ces phases ne se déroulent pas nécessairement dans un ordre défini et qu'elles peuvent se chevaucher.

Les enfants vivent avec le secret

Dans ces familles, le déni est généralisé (les enfants ont le sentiment que ce qui est arrivé ne peut pas être réellement arrivé) et il devient une stratégie visant à surmonter les situations stressantes. Les enfants finissent par croire qu'il est risqué de faire face à la réalité en admettant l'existence de la violence et préfèrent fermer les yeux plutôt que d'ébranler les fondations familiales et se sentir coupables par la suite. Le secret est gardé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la famille.

Les enfants vivent un conflit de loyauté

Les enfants ont l'intuition que la violence est présente dans leur famille (certains même le savent), mais ils sont incapables de prendre position clairement. Les enfants peuvent vivre simultanément des émotions contradictoires (amour et haine, attachement et détachement, proximité et rejet) à l'égard de l'un ou l'autre de leurs parents ou même des deux. La plupart des enfants ne peuvent supporter longtemps de telles émotions contradictoires et vont tenter de résoudre leur conflit intérieur en prenant le parti de l'un ou l'autre des parents. Lorsqu'ils s'associent à leur père, qui est souvent l'agresseur, ils en viennent même à légitimer la violence et à tenir pour acquis qu'ils doivent composer avec elle. Cette association avec l'abuseur ne signifie pas pour autant qu'ils approuvent son comportement agressant.

Les enfants vivent dans la crainte et la terreur

Lorsqu'ils ont pris position pour l'un des parents et que le conflit de loyauté est présent, les enfants vivent dans la peur et même la terreur. Dans cette situation, ils sont tout à fait conscients de la présence de la violence entre leurs parents et ils s'identifient habituellement à la victime, le plus souvent leur mère. Ils ont peur à la fois pour eux et pour leur mère. La violence actuelle et potentielle crée un environnement dans lequel l'expectative de la violence et de la terreur subséquente fait partie de la réalité quotidienne.

Les enfants vivent dans un contexte de domination et d'agressivité

Certains enfants, surtout les garçons, vont s'associer à l'abuseur en acceptant et en reproduisant les mêmes comportements de violence. Ils « privilégient », en quelque sorte, ce qu'ils décodent comme le camp des gagnants où la violence possède une « plus-value ». Ils peuvent s'en prendre à leur mère identifiée comme la victime.

Les dilemmes quotidiens auxquels sont confrontés les enfants vivant dans un tel contexte ne sont pas sans avoir d'effets sur eux. Et même lorsque la mère « choisit » de mettre fin à l'union conjugale cela ne signifie pas, dans beaucoup de situations, la fin du danger et des problèmes de toutes sortes (ex. : harcèlement et menaces qui se poursuivent, altercations violentes lors des changements de garde, etc.).

8. Les conséquences de l'exposition à la violence conjugale

Les études portant sur les conséquences de la violence conjugale font état d'un large éventail de problèmes qui affectent le bien-être, le fonctionnement et le développement des enfants à court, moyen et long terme (Chénard et al., 1994; O'Keefe, 1996; Beaudoin et al., 1998; Sudermann et Jaffe, 1999; Fortin et al., 2000; Lessard et Paradis, 2003). Les manifestations peuvent apparaître très tôt dans la vie de l'enfant. Selon Bourassa (2003), les résultats des recherches se contredisent quant à l'influence de l'âge et du sexe au regard des troubles extériorisés (ex. : actes de délinquance, consommation de drogue et d'alcool) et ceux intériorisés (ex. : dépression, retrait social). Toutefois, il est de plus en plus reconnu que, à plus long terme, les adolescents risquent de reproduire un modèle d'agression pour les garçons et de victimisation pour les filles, tant dans leurs relations amoureuses que dans leurs futures unions conjugales (Centre national d'information sur la violence dans la famille, 1996; Lavoie et Vézina, 2002).

Soulignons que les enfants de 5 à 11 ans exposés à la violence conjugale seraient particulièrement à risque de reproduire ultérieurement la violence ou la victimisation, les jeunes de cet âge s'identifiant facilement au parent du même sexe qu'eux.

Dans ce guide, nous nous attardons spécifiquement aux réactions possibles des enfants des classes primaires (5-12 ans), groupe d'âge ciblé par le programme **Ensemble... on découvre**. Ces manifestations sont d'ordre physique, émotionnel, cognitif, scolaire et comportemental. Nous les présentons dans le tableau qui suit.

Tableau 1 Réactions possibles de l'enfant de 5-12 ans exposés à la violence conjugale*

Physique	Émotionnel	Cognitif/scolaire	Comportemental
-Plaintes somatiques (maux de tête et nausées, troubles digestifs) -Allergies -Éruptions cutanées -Blessures causées lors d'un épisode violence conjugale -Décès par homicide	- Peur et même terreur en raison de la dangerosité - Culpabilité (sentiment d'être responsable de la violence et de devoir intervenir) - Honte - Colère (symptômes d'irritabilité et d'agressivité) - Tristesse - Nervosité, anxiété et même angoisse - Confusion - Ambivalence (conflit de loyauté) - Impuissance - Symptômes du SSPT (syndrome de stress post-traumatique)	- Conceptions stéréotypées du rôle des hommes et des femmes - Difficultés de concentration - Mauvais résultats scolaires - Absentéisme scolaire	<u>Troubles intériorisés</u> - Dépression, repli sur soi et retrait social - Baisse de l'estime de soi, de la confiance en soi <u>Troubles extériorisés</u> - Destruction de biens et début d'actes de délinquance (vols, consommation de drogue, d'alcool) - Comportement de séduction, de manipulation ou d'opposition - Agression envers les pairs, la fratrie - Manque de respect à l'égard des femmes

* Le contenu de ce tableau s'inspire des résultats des travaux de chercheurs mentionnés au début du point 5 et de notre expérience clinique.

Le syndrome de stress post-traumatique

Le tableau inclut le syndrome de stress post-traumatique (SSPT)⁶ dans les effets possibles subis par l'enfant exposé à la violence conjugale. Le SSPT est un ensemble de réactions très fortes à un événement très stressant, en particulier lorsque la vie est menacée. Selon certaines études, 56 % des jeunes exposés à la violence conjugale répondent à tous les critères du SSPT et la majorité des autres présentent certains symptômes liés à ce syndrome (Lessard et Paradis, 2003). Les réactions peuvent être, entre autres, une peur intense, un sentiment d'impuissance ou d'horreur, des difficultés de concentration, une activation neurovégétative (ex. : hypervigilance, réactions physiologiques) et un comportement désorganisé ou agité. Le SSPT est présent surtout chez les enfants plus souvent exposés ou exposés sur une longue période à une violence très sévère, et ce, lorsqu'ils étaient très jeunes. Le SSPT est l'une des conséquences les plus sérieuses, chez l'enfant, de l'exposition à la violence conjugale.

Ce constat vient appuyer, une fois de plus, l'importance et même le caractère essentiel d'une intervention précoce auprès de l'enfant exposé à la violence conjugale.

⁶ Le SSPT a été récemment ajouté aux problèmes de santé mentale du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, 4^e éd. DSM-IV. Nous vous référons à ce manuel pour une nomenclature complète des symptômes du SSPT.

Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité ou syndrome de stress post-traumatique ?

Cet enfant est-il vraiment hyperactif? Cette question est d'une grande importance puisque le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDA/H) et le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) présentent plusieurs caractéristiques communes. Le tableau qui suit, tiré de Sudermann et Jaffe (1999) donne quelques exemples de critères de diagnostic communs aux deux problématiques.

Tableau 2 Exemples de critères de diagnostic du TDA/H et du SSPT

TDA/H	SSPT
- L'enfant éprouve souvent de la difficulté à maintenir son attention lorsqu'il exécute une tâche ou lorsqu'il joue.	- L'enfant a de la difficulté à se concentrer.
- Souvent, il ne parvient pas à faire très attention aux détails ou commet des fautes d'inattention dans son travail scolaire ou dans d'autres activités	- Lors d'activités importantes, l'intérêt, ou la participation de l'enfant, est nettement réduit.
- Souvent, il ne donne pas suite aux instructions, se montre souvent oublieux dans les activités quotidiennes.	- L'enfant manifeste des trous de mémoire au sujet de la violence.

Source : Sudermann et Jaffe (1999)

Ces chercheurs invitent les professionnels à faire preuve de circonspection dans l'établissement de leur diagnostic et, surtout, à examiner la présence possible d'un contexte de violence conjugale pouvant expliquer ces symptômes. Ce n'est peut-être pas d'une prescription de Ritalin⁷ que l'enfant a besoin, mais plutôt de la reconnaissance du problème de violence conjugale qui le perturbe et d'une intervention professionnelle appropriée à cette réalité éprouvante.

9. Les enfants exposés... à des facteurs de protection

Être exposé à la violence conjugale signifie, pour l'enfant, vivre dans un contexte de risque où le problème de violence génère des situations très stressantes pour lui. Ces situations peuvent être une intervention policière, les ruptures ponctuelles liées aux séjours en maison d'aide et d'hébergement, l'hospitalisation parfois nécessaire de la mère, l'incarcération du père, le placement temporaire de l'enfant en milieu substitut, etc. Cet ensemble de facteurs de stress associé à l'exposition à la violence conjugale peut engendrer chez les jeunes des conséquences nombreuses et coûteuses. Par ailleurs, et heureusement, tous les enfants ne sont pas affectés de la même manière, ni avec la même intensité, par la violence à laquelle ils sont confrontés.

⁷ Ritalin : nom commercialisé du méthylphénidate, médicament le plus utilisé pour contrer les symptômes du TDA/H.

Qu'est-ce qui favorise la résilience de l'enfant, c'est-à-dire sa capacité d'adaptation positive à une situation aussi difficile que la violence conjugale? Pour répondre à cette question, il nous faut regarder du côté des facteurs de protection, et ce, même si les recherches sur ce thème, en lien spécifique avec la problématique des enfants exposés à la violence conjugale, sont peu développées. Au Québec, la recherche récente de Fortin et de ses collaborateurs (2000) sur les enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection fournit des pistes intéressantes pour l'intervention. Cette étude portait sur un échantillon de 106 garçons et filles de 6-12 ans vivant dans la communauté; de ce nombre, 58 enfants étaient exposés à la violence conjugale et les 48 autres n'avaient aucune expérience de violence au sein de la famille. Les mères de ces enfants participaient aussi à la recherche. Les facteurs de protection identifiés dans cette étude se groupent en deux catégories : les facteurs personnels et les facteurs intrafamiliaux.

Les facteurs personnels

Le sentiment de compétence que l'enfant s'attribue favorise, de façon très nette, une diminution des difficultés d'adaptation. Cette valorisation de soi que l'enfant s'accorde se manifeste sur différents plans : dans les relations avec les amis, sur le plan de la conduite, et dans le sentiment de sa valeur personnelle (estime de soi).

Les facteurs intrafamiliaux

Alors que d'autres recherches suggèrent que l'état de santé physique et psychologique de la mère a une influence sur l'adaptation de l'enfant, les résultats de cette dernière étude *insistent plus sur les pratiques parentales positives des mères comme facteur de protection*. Les éléments les plus protecteurs sont : les conduites maternelles de soutien et de chaleur, la cohérence des pratiques éducatives, la présence d'un environnement familial structuré (horaire et routine clairement établis).

D'autre part, l'évaluation que l'enfant fait de son père, qu'elle soit positive ou négative, n'apparaît pas un prédicteur des difficultés de l'enfant. Ce constat ne veut pas dire que la relation père-enfant est sans influence, car les évaluations que l'enfant fait de ses deux parents sont fortement liées.

Ces résultats concernant les facteurs de protection spécifiques aux enfants exposés à la violence conjugale sont éclairants quant à la nécessité de définir et d'actualiser des stratégies préventives, tant à la maison qu'à l'école, pour développer chez ces enfants le sentiment global de compétence. Ils démontrent aussi, à l'instar des résultats de Sudermann et Jaffe (1999) et de Turcotte et al. (1999), l'importance de soutenir les mères (et non de les sur-responsabiliser) dans leur rôle parental et de les associer étroitement aux interventions auprès des enfants. Il serait approprié que d'autres recherches documentent la fonction du père et celle du réseau de soutien social dans l'adaptation de l'enfant exposé à la violence conjugale. Notre expérience clinique confirme l'importance, tant pour l'enfant que pour sa mère, d'un réseau de soutien minimal (famille élargie, voisinage, ressources communautaires et institutionnelles) pour favoriser leur adaptation. Un environnement social pro-enfant et préconisant la non-violence peut contribuer de façon significative au bien-être de l'enfant et de sa maman.

CHAPITRE II LES FONDEMENTS DU PROGRAMME

Ce chapitre décrit les fondements du programme. Dans un premier temps, on démontre que l'intervention **Ensemble... on découvre** s'inscrit à l'intérieur du mandat sur la violence conjugale conféré aux centres locaux de services communautaires (CLSC). Les fondements théoriques du programme sont ensuite présentés, ainsi que les principes éthiques qui guident l'intervention de groupe. L'organisation du groupe, les phases du processus d'intervention, les stades de développement du groupe sont également explicités ainsi que l'apport de la coanimation. Le chapitre se termine sur une réflexion légale et déontologique sur la notion de l'autorité parentale.

1. Les CLSC et la violence conjugale

En 1988, le Ministère des Affaires sociales donnait aux CLSC le mandat d'intervenir dans les situations de violence conjugale. Ce mandat s'inscrit dans la mission du CLSC telle qu'énoncée dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) : *Offrir en première ligne des services de santé et des services sociaux courants et, à la population qu'il dessert, des services de santé et des services sociaux de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion.*

Ces services doivent être offerts en concertation avec les autres ressources de la communauté. Le programme **Ensemble... on découvre** est une intervention préventive de première ligne complémentaire de l'aide dispensée par d'autres organismes comme les maisons d'aide et d'hébergement et le Centre jeunesse de Québec. Ce programme se veut, avant tout, une réponse aux besoins des victimes (femmes et enfants) de violence conjugale qui consultent au CLSC.

2. L'idéologie féministe : cadre d'analyse de la problématique

Le programme **Ensemble... on découvre** privilégie le modèle féministe comme cadre d'analyse de la problématique. Ce modèle explique la violence conjugale par la socialisation sexiste qui a cours depuis des générations. Il est le fruit de l'expérience des femmes confrontées à une structure de société qui attribue les rôles et les pouvoirs selon le genre. En constante évolution, ce modèle tient compte des autres acteurs concernés par la problématique de la violence conjugale. **En promouvant l'établissement de relations saines, respectueuses et égalitaires entre les hommes et les femmes, le bien-être des enfants ne peut que s'en trouver amélioré.**

Le choix de ce modèle n'occulte pas le fait que certains hommes puissent subir de la violence de la part de leur conjointe. Cependant, dans la très grande majorité des situations (dont celles visées par notre intervention en CLSC), ce sont les femmes qui sont victimes de la prise de contrôle qui s'exerce dans le couple. De plus, ce sont elles qui généralement demandent de l'aide pour résoudre ce problème.

3. Le modèle de courant central : fondement de l'intervention de groupe

Le modèle féministe se distingue par l'importance accordée à l'analyse sociale de la violence, par sa contribution au changement social et par le mouvement de solidarité des membres. Ses valeurs rejoignent celles du modèle de courant central qui est au centre de la pratique en service social des groupes. Ce dernier modèle conçu par Papell et Rothman (dans Turcotte et Lindsay, 2001, p.19), se définit par les sept caractéristiques suivantes :

1. La flexibilité des objectifs et du processus d'intervention;
2. L'affirmation de l'aide mutuelle comme élément central de la démarche du groupe;
3. La reconnaissance de l'extériorité du groupe, c'est-à-dire la prise en considération du fait que les membres et le groupe, d'une part, sont influencés par ce qui se passe à l'extérieur du groupe et, d'autre part, peuvent eux-mêmes influencer cette réalité;
4. L'adoption d'une vision systémique du groupe;
5. La recherche d'un équilibre dans la réponse aux besoins individuels des membres et aux besoins collectifs du groupe;
6. La spontanéité dans le choix des actions alliée à une planification rigoureuse dans l'exécution;
7. La promotion d'une relation égalitaire entre l'intervenant et les membres du groupe.

Ces deux modèles se rejoignent principalement autour de deux éléments pivots qui sont :

1. Le caractère primordial des relations égalitaires;
2. Le recours à l'aide mutuelle comme catalyseur de changements.

Mais, peut-on vraiment parler de relations égalitaires entre les membres d'un groupe composé d'adultes et d'enfants? Oui, si on associe la démarche au respect comme valeur privilégiée, que ce soit entre les enfants, entre les coanimateurs ou entre les enfants et les coanimateurs. Avec les enfants, on ne peut éviter le recours à la discipline, mais celle-ci est exercée de façon souple et sécurisante par les coanimateurs. Graduellement, ce sont les membres qui évaluent leur fonctionnement individuel et de groupe et qui s'autodisciplinent. Le même processus s'observe à l'intérieur du groupe mères-enfants.

L'autre principe commun aux deux modèles théoriques est l'aide mutuelle. On mise sur les capacités des membres et sur le développement du « nous » chez les participants pour répondre tant aux besoins individuels qu'à ceux du groupe. Les membres vivent tous un problème de violence et ils vont découvrir qu'en s'entraidant, ils peuvent trouver des solutions appropriées. Les coanimateurs, comme membres du groupe, doivent favoriser le développement de l'aide mutuelle dont les principaux facteurs sont :

le partage d'informations; la confrontation des idées; la discussion de sujets tabous; la proximité : toutes et tous dans le même bateau; le soutien émotionnel; les demandes mutuelles; l'aide à la résolution de problèmes personnels; la réalisation de tâches difficiles; la force du nombre (Turcotte et Lindsay, 2001, p. 129).⁸

Le tableau qui suit, documenté par les propos de quelques participants à l'intervention de groupe **Ensemble... on découvre**, illustre par des exemples quelques-uns des facteurs qui favorisent le développement de l'aide mutuelle.

Tableau 3 : Exemples de quelques facteurs de l'aide mutuelle

Facteurs	Activités	Exemples
La discussion de sujets tabous	« Les mots qui blessent. » (activité mères-enfants abordant la violence verbale)	Une maman explique aux autres participants avoir été blessée, dans son enfance, par les propos de son père qui lui répétait constamment : « T'es une conne. » Un enfant réagit rapidement en disant : « Moi c'est quand mon père me disait : " Tu ne comprends jamais rien." »
La proximité : « Toutes et tous dans le même bateau »	« La tempête » (activité avec les enfants portant sur le cycle de la violence)	L'activité installe une atmosphère d'écoute qui facilite beaucoup l'expression des enfants sur la violence vécue. La réciprocité est très présente : « Moi aussi je me souviens de ça, mais c'est pire car mon père frappait ma mère. » « Moi aussi j'avais peur que mon père me frappe ou blesse maman. » « Moi aussi j'avais peur mais je ne suis pas resté là. Je suis allé me cacher dans ma chambre. »
L'aide à la résolution de problèmes personnels	« Histoire de Claude » (activité avec les enfants traitant des mécanismes de protection)	Les enfants, en voulant aider Claude, échangent ensemble sur les moyens de protection qu'ils ont utilisés pendant les épisodes de violence conjugale : « Moi, j'ai téléphoné à ma grand-mère. » « Moi, je suis allé chez la voisine. » « Moi, je suis allé me cacher sous mon lit. »
La réalisation de tâches difficiles	Théâtre (activité avec les enfants permettant de découvrir différents moyens de résolution de conflits tout en favorisant l'entraide et l'encouragement)	Les enfants jouent des rôles à partir de scénarios préétablis : « Un enfant hésite dans son texte, un ami du groupe prend l'initiative de lui souffler quelques mots qui lui permettent de poursuivre son rôle. » « Je te l'avais bien dit que tu ferais un bon père. » « Au début tu voulais pas jouer ce rôle mais tu l'as bien eu. » « Bravo, tu l'avais bien ce rôle d'enfant. »

⁸ Voir l'annexe 1 du présent guide : Les facteurs qui favorisent l'aide mutuelle.

L'entraide qui se développe dans le groupe d'enfants se manifeste aussi lors des rencontres mères-enfants. Elle peut se répercuter aussi à l'extérieur du groupe, plus particulièrement au sein de la famille, ce qui maximise les effets de l'intervention de groupe.

4. Les principes éthiques en intervention de groupe

L'intervention de groupe, comme approche privilégiée pour aider les enfants exposés à la violence conjugale et les mères, répond à des normes éthiques au même titre que l'intervention individuelle, que ce soit auprès de cette clientèle ou pour traiter d'autres problématiques. Les principes éthiques que nous valorisons ont trait aux valeurs et aux opinions personnelles des animateurs, à l'information à fournir sur la nature de l'intervention et à la confidentialité requise pendant l'intervention de groupe.

Dans un premier temps, avant même d'entreprendre l'intervention, les coanimateurs doivent mener une réflexion et avoir fait une analyse critique de leurs opinions et de leurs préjugés au regard de la problématique de la violence conjugale. Ils doivent être en mesure de se positionner clairement contre la violence et d'aider les enfants et les mères à se protéger contre les comportements violents tout en évitant de juger les personnes qui exercent cette violence.

Deuxièmement, il revient aux coanimateurs d'expliquer clairement, tant lors de l'entrevue pré-groupe qu'au début de l'intervention, les buts du groupe, les rôles des animateurs et des participants, les règles de fonctionnement, etc. Ces informations pourront être répétées pendant le déroulement de la session. La confidentialité est un principe incontournable qui doit être clarifié dès le début de l'intervention pour devenir une norme partagée par tous les membres. Il y va du respect et de la sécurité des participants. Les coanimateurs doivent expliquer cette notion aux enfants dans des mots simples et à l'aide d'exemples qu'ils sont en mesure de comprendre.

Nous proposons les pistes suivantes pour faciliter l'échange avec les enfants au sujet de la confidentialité :

- Vous racontez comment vous vous sentez dans le groupe, les activités que vous aimez et celles qui ne vous plaisent pas.
- Nous vous demandons de taire les prénoms et les noms des autres participants et les détails qui pourraient les faire reconnaître (par exemple : il est dans la même classe que moi; il habite sur telle rue, etc.).
- Vous ne parlez pas, à l'extérieur du groupe, des situations personnelles que les autres membres racontent pendant les rencontres.

Le même principe de confidentialité s'applique au volet mères-enfants. Des exemples sur les conséquences d'un bris de confidentialité peuvent être donnés; la consigne devra être aussi rappelée occasionnellement.

5. L'organisation du groupe

À la suite de la réflexion sur les modèles d'analyse de la problématique et de l'intervention ainsi que sur les considérations éthiques, abordons les préoccupations liées à l'organisation du groupe.

Afin de s'assurer de l'évolution positive du groupe et d'une bonne compréhension de leurs différents rôles, les coanimateurs s'appuient sur des éléments théoriques concernant les stades de développement et les phases du processus d'intervention. Les données qui suivent permettront aussi de mieux saisir le contenu du chapitre III qui décrit le programme d'intervention **Ensemble... on découvre**. Ces éléments théoriques s'inspirent largement du manuel *L'intervention sociale auprès des groupes* de Turcotte et Lindsay (2001).

Les phases du processus d'intervention

Les phases du processus d'intervention de groupe pourraient être comparées à la charpente d'une maison. Du soin qu'on apportera à chacune d'entre elles dépendra le succès du programme. Le processus comporte quatre phases :

- 1) la phase prégroupe ou de planification;
- 2) la phase du début;
- 3) la phase de travail ou de groupe;
- 4) la phase de terminaison ou de conclusion.

La phase prégroupe se caractérise par un important travail d'organisation sur le plan tant théorique que logistique. Les coanimateurs doivent se préparer personnellement à utiliser le groupe comme moyen d'intervention (ex. : faire les lectures qui s'imposent). Ils doivent aussi réfléchir sur les contraintes et les facilités organisationnelles liées à ce programme. Ils devront avoir bien évalué les besoins de la clientèle visée et déterminé les objectifs à atteindre. C'est aussi à l'intérieur de cette phase de planification que sont définies les modalités de sélection des participants, les stratégies de publicité et de recrutement qu'est menée l'entrevue prégroupes et que sont prévus et organisés les différents aspects logistiques.

La deuxième phase, dite du début, concerne la première rencontre de groupe. Les habiletés des coanimateurs sont investies dans l'art de favoriser l'émergence de l'aide mutuelle dans le groupe, dès cette session initiale. Le but visé est de faire prendre conscience aux membres du groupe, d'une part, des liens entre leurs situations individuelles respectives et, d'autre part, de la relation entre leurs besoins et l'aide qui leur est offerte. C'est à cette étape aussi que se négocie le contrat de groupe. Les éléments de cette entente, les objectifs personnels et de groupe, les aspects logistiques, les règles de fonctionnement, etc. ont été en partie abordés durant l'entrevue prégroupes. Ils sont repris en groupe et les coanimateurs, qui ont pris soin de bien clarifier leurs rôles, travaillent à établir un consensus sur les modalités du contrat qui engage tous les participants.

La phase de travail ou de groupe est la troisième étape du processus de groupe. C'est aussi la plus longue, celle où l'apport des activités est incontournable. La partie I du programme **Ensemble... on découvre** compte dix rencontres dont huit sont consacrées

à la phase de travail. Les coanimateurs doivent observer de près le cheminement du groupe en tenant compte à la fois des membres, du groupe et de l'environnement. Cette évaluation régulière de l'évolution du groupe permet de s'assurer de la pertinence des activités, de prendre conscience des obstacles qui se présentent et de trouver une façon de les aplanir. La partie II du programme d'intervention se réfère aux mêmes paramètres.

La dernière phase est celle de la terminaison ou conclusion. Les coanimateurs ont pour tâche de faciliter l'évaluation (le bilan) de la démarche de groupe, dont les objectifs atteints, les changements obtenus et les perspectives à envisager. Ils accordent une attention spéciale au vécu des membres concernant la terminaison du groupe. Les coanimateurs auront pris soin, pendant la phase de travail, d'aborder régulièrement la fin du groupe afin que les membres apprivoisent graduellement cette éventualité.

Les stades de développement du groupe

Les phases du processus d'intervention de groupe et les stades de développement sont en quelque sorte complémentaires. Pour poursuivre l'analogie du début qui comparait les phases d'intervention à la charpente d'une maison, on peut dire que les stades de développement sont un peu comme les différentes pièces et la décoration de « l'habitat » qu'est le groupe. C'est à travers chacun de ces stades que se développe la vie socio-affective du groupe, avec ses difficultés, ses défis et ses moments de grâce.

Les stades de développement sont au nombre de cinq et se présentent comme le résultat de la recherche, chez les membres, de l'équilibre entre le « je » et le « nous », c'est-à-dire l'interdépendance. Les membres ne vivent pas tous la transition entre les stades de la même façon ni au même moment.

Ces stades sont :

- 1) le stade de la préaffiliation/confiance;
- 2) le stade du pouvoir et du contrôle/autonomie;
- 3) le stade de l'intimité/proximité;
- 4) le stade de la différenciation/interdépendance;
- 5) le stade de la séparation.

Le stade de la préaffiliation/confiance

Ce stade se caractérise chez les participants par beaucoup d'ambivalence et de stress. Ces réactions peuvent continuer après la première rencontre. Les membres ne savent pas trop dans quel « bateau » ils se sont embarqués. La confiance entre les membres, même quand ce sont des enfants, n'est pas immédiate. Le comportement des membres s'apparente à une dynamique d'approche-évitement et ils sont très dépendants des coanimateurs. Ceux-ci doivent être en mesure d'apporter le soutien approprié et de créer un climat de confiance qui facilitera l'expression tant verbale que non-verbale des craintes et des hésitations. Des activités sont habituellement prévues pour « casser la glace » et susciter la confiance entre les participants. Il est normal qu'un ou des participants hésitent à revenir après la première rencontre de groupe. Les coanimateurs peuvent être appelés à poursuivre, individuellement et avant la deuxième rencontre, le travail d'apprivoisement auprès de ces membres indécis (ex. : au moyen d'un entretien téléphonique).

Le stade du pouvoir et du contrôle/autonomie

Alors que le premier stade concerne l'engagement à faire partie du groupe, celui du pouvoir et du contrôle/autonomie fait place au besoin de chaque membre de définir sa position au sein du groupe. Cette étape est cruciale et il est très rare qu'elle se déroule sans accrochage. Des conflits peuvent survenir parmi les membres et entre ceux-ci et les coanimateurs. Des membres peuvent même décider de quitter le groupe et garder un souvenir amer de leur expérience.

Les coanimateurs doivent faire preuve de beaucoup de doigté et de souplesse. Leur rôle à cette étape est d'aider les membres à dégager les enjeux de pouvoir et de contrôle et à les recentrer sur les objectifs du groupe. Les interventions des coanimateurs doivent contribuer à augmenter la confiance entre les membres et à structurer l'aide mutuelle au sein du groupe.

Le stade de l'intimité/proximité

Si le stade précédent est bien négocié par les membres du groupe, l'expérimentation s'engagera avec bonheur dans la troisième étape dite de cohésion. Les membres voient alors le groupe comme un tout composé de personnes ayant une importance égale. Ils abordent plus facilement entre eux des sujets intimes et même tabous. Les émotions sont exprimées plus librement, l'écoute est respectueuse et aidante. Les membres vivent beaucoup dans le « ici et maintenant ». Le groupe est perçu par eux comme un lieu protégé et protecteur; la communication entre les membres est de l'ordre du consensus plutôt que de l'affrontement. L'aide mutuelle se développe de façon importante.

Les coanimateurs doivent veiller à ce que cette étape de l'intimité/proximité du groupe n'entraîne pas un débordement affectif inapproprié au contexte. Il est possible que les coanimateurs aient à inciter les membres à faire certains rajustements au contrat initial pour se concentrer davantage sur la raison d'être du groupe et l'atteinte des buts de l'intervention. Cette renégociation ponctuelle et partielle facilite habituellement le passage vers le quatrième stade, celui de la différenciation/interdépendance.

Le stade de la différenciation/interdépendance

Ce quatrième stade est très productif et se caractérise par un équilibre entre le maintien des rapports interpersonnels harmonieux et la réalisation des activités liées à l'atteinte des objectifs. À cette étape, les normes du groupe sont bien établies et respectées. Les différences entre les membres sont acceptées et perçues comme aidantes pour la poursuite et l'atteinte des objectifs. Au stade de différenciation/interdépendance, la tâche principale des coanimateurs consiste à renforcer la dynamique d'aide mutuelle du groupe. Ils doivent faire ressortir l'apport distinct et significatif de chaque membre au regard du fonctionnement positif du groupe. Les coanimateurs doivent aussi préparer les membres au dernier stade, celui de la séparation.

Le stade de la séparation

À l'instar du premier stade de la préaffiliation/confiance, le dernier, celui de la séparation, fait naître des sentiments d'ambivalence et d'insécurité. La dissolution du groupe provoque habituellement de l'anxiété chez les membres et une certaine tristesse, même s'ils connaissent cette éventualité. Ils peuvent adopter différentes stratégies pour faire face à la séparation imminente (s'absenter des deux ou trois dernières rencontres, abandonner prématurément le groupe, insister pour que le groupe se prolonge, etc.).

Les coanimateurs doivent être à la fois en contact avec leur propre sentiment de perte et actifs pour faciliter la séparation des membres avec le groupe. Ils doivent aider les participants à exprimer leurs émotions sur la séparation et s'impliquer eux aussi, avec mesure, sur le plan émotionnel. Les coanimateurs doivent aider les membres dans la reconnaissance du travail accompli par le groupe et les amener à voir comment ils peuvent utiliser leur apprentissage à l'extérieur du groupe. Dans certains groupes, (mais pas dans **Ensemble... on découvre**), une relance est prévue quelques mois après la fin du groupe. Cette modalité peut faciliter la séparation du groupe. Notons aussi que certains membres en dyade ou en triade, vont continuer à se voir après la fin du groupe et poursuivre, par exemple, des activités de loisirs.

Ces quelques données théoriques sur l'organisation du groupe, dans les phases du processus d'intervention comme dans les stades de développement, sont très succinctes. Elles permettent cependant de jeter un éclairage sur le travail de structuration d'un groupe, même avant la première rencontre, et d'anticiper la « vie interne », parfois tumultueuse, des membres qui adhèrent à une intervention de groupe. Les intervenants sont invités à augmenter leurs connaissances sur le sujet par des lectures complémentaires.

6. La coanimation

L'avant-dernier point de ce chapitre concerne la coanimation. Celle-ci peut se définir comme *l'art, par deux intervenants d'une même discipline ou de formation différente et complémentaire, de partager l'animation d'un groupe. Il s'agit d'un mode d'intervention planifié dont l'utilisation est appropriée aux besoins des membres du groupe, qui est appliqué durant tout le processus de groupe et qui s'actualise dans différents contextes de pratique* (Turcotte et Lindsay, 2001, p. 217).

Ensemble... on découvre est coanimé par deux travailleurs sociaux, un homme et une femme, mais l'animation peut aussi être conduite par un tandem du même sexe, habituellement féminin. Ce groupe se référant à l'idéologie féministe, il est important que les coanimateurs partagent les principes de cette dernière. Ils doivent aussi posséder de solides connaissances sur les problématiques de la violence conjugale et de la rupture, ainsi que sur l'intervention de groupe. Les coanimateurs doivent se compléter dans leurs compétences afin de partager un leadership positif. La coanimation est essentielle dans les groupes de jeunes enfants pour des raisons de sécurité (ex. : un animateur reste avec le groupe alors que l'autre se retire avec un enfant en crise ou qui doit, tout simplement, se rendre aux toilettes). D'autre part, la présence de deux

animateurs dynamise l'apprentissage des enfants surtout si la communication entre les coanimateurs est teintée de complicité et de respect, d'abord entre eux, ensuite à l'égard des enfants.

Il est primordial que les coanimateurs observent avec une grande acuité les réactions spontanées des participants (tant les enfants que les mamans) et sachent utiliser le potentiel du « ici et maintenant » pour maximiser le développement souple du groupe (ex. : un enfant arrive à la rencontre, il est plus agité et agressif; son comportement sera vite repéré par les animateurs qui amèneront les enfants à s'exprimer par la parole ou le jeu sur ce que l'agressivité leur fait vivre; l'enfant ne sera pas « pointé », mais son comportement sera utile pour la réflexion de tous les membres du groupe).

Les rôles des coanimateurs sont diversifiés : promoteurs d'aide mutuelle, enseignants, animateurs d'activités, « modèles » dans des aspects touchant la communication, la discipline, la résolution de conflits, facilitateurs dans les échanges entre les membres, etc.).

Les coanimateurs se partageront aussi différentes tâches, dont la préparation des rencontres, leur évaluation, la tenue de dossiers et les démarches d'ordre technique ou psychosocial à faire entre les rencontres. Le chapitre III qui décrit l'ensemble du programme fera comprendre concrètement l'importance et l'utilité de cet art qu'est la coanimation.

7. L'autorité parentale

Le dernier point de ce chapitre concerne un sujet à la fois délicat et essentiel, l'autorité parentale.

L'intervention de groupe **Ensemble... on découvre** se déroule en CLSC, donc à l'intérieur d'un cadre légal (LSSSS) qui se définit par la volonté de la clientèle de recevoir de l'aide plutôt que par l'obligation de s'y conformer, par exemple en vertu la Loi sur la protection de la jeunesse qui encadre les services de protection pour les jeunes de 0-18 ans. Ce principe de volontariat qui prévaut en CLSC commande une attention particulière quant à l'exercice de l'autorité parentale dans les interventions, individuelles ou de groupe, auprès des jeunes de moins de 14 ans. Cette vigilance prend encore plus d'importance dans les situations de violence conjugale où les tensions entre les conjoints (ou ex-conjoints) sont exacerbées et où les risques liés à la problématique sont très élevés.

Rappelons d'abord que l'autorité parentale⁹ est constituée d'un ensemble de droits et de devoirs qu'ont les parents ou leurs substituts à l'égard de leur enfant, habituellement jusqu'à sa majorité. En vertu de l'article 18 du Code civil du Québec, lorsque la personne a moins de 14 ans, le consentement aux soins (la participation à un groupe d'enfants constitue un soin) est donné par le titulaire de l'autorité parentale.

⁹ Les données légales contenues dans ce chapitre se réfèrent à un avis de la Direction du contentieux des Centres jeunesse de Montréal transmis, en mars 2001, aux membres de la table de concertation en matière de violence conjugale du territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Nous les remercions pour le partage de ces informations.

Qui est le titulaire de l'autorité parentale lorsque survient une rupture? Les notions de garde physique et de garde légale, issues de la *common law*, sont incorrectes en droit civil. L'expression juridique correcte serait, en droit civil, *exercice conjoint de l'autorité parentale*. Que la garde de l'enfant soit confiée à un tiers ou à l'une des parties, les deux conjoints (ou l'un des conjoints, selon le cas) conservent le droit de surveiller l'éducation de l'enfant et d'y participer. Un parent, même reconnu coupable de violence conjugale, *conserve son autorité parentale* et devra, par conséquent, non seulement être consulté, mais aussi donner son autorisation pour que l'enfant de moins de 14 ans puisse avoir accès à des services au CLSC. Les seules exceptions à cette disposition sont lorsque le parent est déchu légalement de son autorité parentale ou lors de certains jugements légaux.

Ces prescriptions légales doivent être expliquées à la mère par l'intervenant social responsable du dossier individuel de l'enfant susceptible d'être référé au groupe. Celle-ci sera sans doute étonnée, et même fâchée, d'apprendre que son ex-conjoint conserve ses droits parentaux malgré son comportement violent passé ou actuel. À la suite de cette clarification, si la mère souhaite que l'enfant participe au groupe et que ce dernier semble d'accord, l'intervenant devra faire des démarches pour obtenir l'autorisation du père. Il peut, pour ce faire, discuter avec les animateurs du groupe sur la manière de sensibiliser le père à cette activité (voir chapitre III – La référence au groupe). Cette intervention auprès du père est délicate et chaque situation clinique est différente. Par la suite, l'intervenant responsable devra élaborer, de façon concertée avec la mère, une stratégie de communication pour rejoindre le père et tenter d'avoir son assentiment sans compromettre la sécurité de la mère et de l'enfant.

L'intervenant doit référer aux dispositions de son organisation quant aux modalités pour recueillir cette autorisation légale. Celle-ci peut, par exemple, être donnée de façon verbale par téléphone et consignée dans les notes évolutives du dossier individuel de l'enfant. Cette autorisation peut aussi être contenue dans un document signé par le père et inséré par l'intervenant dans le dossier individuel du jeune. Bien entendu, dans des situations d'exception, il arrive que l'intervenant soit dans l'impossibilité de communiquer avec le père et d'avoir son assentiment verbal ou écrit (pas de coordonnées pour rejoindre le père; incarcération du père et interdiction pour ce dernier d'entrer en contact avec son ex-conjointe et son enfant, etc.). Ces justifications devront être soumises par l'intervenant à la direction des services professionnels de l'établissement (ou à une entité administrative) qui décidera si elles doivent être inscrites dans le dossier individuel de l'enfant ou dans celui de la mère.

Le respect de ces procédures légales peut être contraignant, mais au-delà de l'obligation imposée par le Code civil, il importe que l'enfant soit placé dans les meilleures conditions pour pouvoir bénéficier pleinement de cette intervention de groupe. Si ses deux parents ont autorisé la participation de l'enfant, on lui évitera de vivre un conflit de loyauté ou de devoir taire à son père, sous peine de représailles, cette occasion de soutien qui lui est offerte.

CHAPITRE III DESCRIPTION DU PROGRAMME D'INTERVENTION DE GROUPE « ENSEMBLE... ON DÉCOUVRE »

Ce chapitre se divise en trois parties distinctes. Nous retrouverons la phase pré-groupe ou de planification, la phase de travail ou de groupe et la phase de terminaison ou de conclusion.

1. Phase pré-groupe ou de planification

La publicité et le rayonnement

Depuis 1997, le CLSC utilise un dépliant promotionnel conçu par les intervenants du groupe et décrivant le programme **Ensemble... on découvre** (voir annexe 2).

Le dépliant *Agir ensemble sur la violence familiale et conjugale* est distribué aux clients et aux employés du CLSC, aux écoles primaires du territoire, au Centre Jeunesse de Québec, aux centres hospitaliers, aux maisons d'hébergement, aux services de police et aux organismes communautaires dédiés à la famille et aux hommes.

Préalables à l'intervention

La majorité des enfants et de leurs mères référés au programme **Ensemble... on découvre** vivent deux problématiques : la rupture conjugale et la violence conjugale. Il est donc essentiel pour l'intervenant d'avoir une connaissance théorique et pratique de ces deux problématiques avant d'intervenir en groupe.

Il est tout aussi important qu'il possède une connaissance théorique et pratique de l'intervention de groupe favorisant le développement de l'aide mutuelle et l'actualisation du processus de groupe. L'utilisation du « ici et maintenant » est priorisée par rapport au contenu de la rencontre, et ce, tout au long de l'intervention, ce qui laisse place à beaucoup de souplesse dans le choix et l'actualisation des activités.

Deux autres éléments incontournables s'ajoutent à ces préalables, soit aimer travailler avec les enfants et avoir développé les habiletés nécessaires pour être à l'aise avec ce groupe d'âge (6-12 ans).

La référence au groupe

Il est essentiel que la mère de l'enfant référé soit engagée dans un cheminement face à la violence conjugale. Ce cheminement apporte à la mère une meilleure connaissance de la violence et de ses effets possibles sur son enfant. Nous remarquons alors chez celle-ci une plus grande sensibilité d'écoute envers son enfant.

La référence de l'enfant et de sa mère au groupe se fait par l'intervenant psychosocial responsable du dossier. Une rencontre de discussion entre l'intervenant et les animateurs du groupe est prévue.

Les éléments abordés pendant cette rencontre sont :

- la présentation de l'enfant;
- le vécu de violence et les réactions de l'enfant;
- la motivation de l'enfant;
- les relations entre la mère et le père;
- les relations entre le père et l'enfant;
- les relations entre la mère et l'enfant;
- l'opinion du père et son autorisation (voir chapitre II, 7 : L'autorité parentale) concernant la participation de son enfant au groupe (l'enfant peut être placé en conflit de loyauté par sa participation au groupe si les deux parents divergent d'opinion).

L'intervenant psychosocial remplit une fiche *Cueillette de données (annexe 3)* pour finaliser l'inscription de l'enfant et de sa mère au programme. Des échanges entre les animateurs et les intervenants psychosociaux responsables du dossier sont prévus tout au long de l'intervention de groupe. Préalablement, les enfants et les mères auront été informés de ces échanges par leur intervenant et auront donné leur accord. Ces échanges peuvent porter sur l'intégration, l'implication, les verbalisations et les comportements de l'enfant et de la mère dans le groupe ou encore sur de nouveaux éléments de leur dynamique personnelle ou familiale.

L'entrevue pré-groupe

L'enfant, sa mère et son père (si le contexte familial le permet) sont présents à l'entrevue pré-groupe avec les deux animateurs. Le but de cette rencontre est de permettre à l'enfant et à sa mère de connaître les animateurs, d'échanger sur leur situation de violence conjugale et familiale. Les animateurs s'assurent de leur compréhension des objectifs du groupe (partie enfants et partie mères-enfants), de leur motivation et de leur engagement à participer aux rencontres. Il est important que l'enfant se sente libre de participer au groupe : c'est à lui que revient la décision. Une visite des lieux physiques (accueil, salle d'attente, lieu des rencontres, salle de bain) est aussi prévue pour sécuriser l'enfant et sa mère.

La logistique

Le groupe demande une grande planification, notamment pour la réservation de la salle et d'appareils audiovisuels, le transport des enfants et de leur mère, le gardiennage des autres enfants à la maison (partie mères-enfants). Un soutien financier pour le gardiennage peut être un élément facilitant et motivant pour la mère à faible revenu.

Il faut aussi prévoir l'achat de collations (jus et biscuits) ainsi que le choix et l'achat de surprises en tenant compte de l'âge des enfants.

Une semaine avant la première rencontre, les animateurs téléphonent aux membres du groupe pour confirmer la date et l'heure fixées. Les rencontres ont lieu le mercredi et durent une heure et demi, soit de 18 h 30 à 20 h 00; cette plage horaire nous semble tenir compte des besoins des enfants et de la disponibilité des mères.

2. Phase de travail ou de groupe

Description du programme d'intervention de groupe

Partie enfants

- Objectifs :
- Conscientiser les enfants à la violence.
 - Apprendre aux enfants à ne plus se sentir responsables de la violence conjugale.
 - Identifier des mécanismes appropriés de protection.
 - Développer l'estime de soi des enfants et leur affirmation.
 - Expérimenter des modes de résolution de conflit.

RENCONTRE	THÈMES	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	DURÉE (min)	RÉF. (page)
1 Phase du début	- Se connaître - Le contrat - Les règles de fonctionnement	- Faire connaissance et susciter un sentiment d'appartenance - Établir le contrat et les règles de fonctionnement	- Mot de bienvenue - La présentation des membres - Je parle de moi - Le contrat - Les règles du groupe - Portrait de famille - Mon objet précieux (tâche) - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 10 25 5 10 15 5 15	33 33 34 34 35 35 36 36 37
2 Phase de travail	- Se connaître (suite) - Le sentiment d'appartenance au groupe - Ma famille	- Faire connaissance et susciter un sentiment d'appartenance (suite) - Adhérer aux règles du groupe et se les approprier	- Mot de bienvenue - Je parle de moi (suite) - Je présente mon objet précieux (suite) - J'adhère aux règles du groupe - Je présente ma famille (suite) - Présentation de « J'ai une minute pour parler de moi » - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 10 25 5 25 5 15	33 35 34 35 37 36 36 37

RENCONTRE	THÈMES	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	DURÉE (min)	RÉF. (page)
3 Phase de travail	- La violence sociale et ses effets - Les formes de violence	- Sensibiliser les membres du groupe à la violence entre les amis et ses effets - Sensibiliser les membres du groupe aux différentes formes de violence	- Mot de bienvenue - J'ai une minute pour parler de moi - Vidéo « Mes amis et moi » - Je reprends les règles du groupe - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 15 50 5 15	37 38 34 36 36 37
4 Phase de travail	- Les émotions	- Prendre conscience des émotions vécues - Favoriser l'expression des émotions, particulièrement celles liées à la violence	- Mot de bienvenue - J'ai une minute pour parler de moi - Des histoires - Des mimes - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 15 30 25 15	37 39 39 36 36 37
5 Phase de travail	- Le cycle de la violence	- Aider les membres du groupe à prendre conscience du cycle de la violence - Favoriser l'expression des émotions liées à la violence conjugale	- Mot de bienvenue - J'ai une minute pour parler de moi - La tempête (le cycle de la violence) - Je dessine une situation vécue - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 15 35 20 15	37 40 40 36 36 37
6 Phase de travail	- Les émotions liées à la violence	- Favoriser l'expression des émotions liées à la violence conjugale	- Mot de bienvenue - J'ai une minute pour parler de moi - Photos langage - Le théâtre à la carte I - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 15 20 35 15	37 41 41 36 36 37
7 Phase de travail	- Les mécanismes de protection - Mon réseau	- Connaître et reconnaître les mécanismes de protection - Aider les membres du groupe à identifier leur réseau de soutien	- Mot de bienvenue - J'ai une minute pour parler de moi - L'histoire de Claude - Le petit train - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 15 20 35 15	37 42 42 36 36 37

RENCONTRE	THÈMES	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	DURÉE (min)	RÉF. (page)
8 Phase de travail	- Les mécanismes de protection (suite) - Mon réseau (suite)	- Connaître et reconnaître les mécanismes de protection	- Mot de bienvenue - J'ai une minute pour parler de moi - L'histoire de Claude (retour) - Les chicanes - Le théâtre à la carte II - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 15 10 15 30 15 15	37 42 43 43 36 36 37
9 Phase de travail	- La résolution de conflits	- Aider le jeune à découvrir des façons pacifiques de résoudre des conflits	- Mot de bienvenue - J'ai une minute pour parler de moi - La résolution de conflits - Le théâtre à la carte III - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 15 20 35 15	37 44 45 36 36 37
10 Phase de terminaison ou de conclusion	- Ma responsabilité et mes comportements - Faire le bilan du groupe - Présentation du groupe mères-enfants	- Responsabiliser l'enfant par rapport à ses comportements - Vérifier auprès des membres les connaissances acquises - Vérifier le degré de satisfaction - Faire le lien entre la fin du groupe enfants et le début du groupe mères-enfants	- Mot de bienvenue - J'ai une minute pour parler de moi - L'histoire de Sniffi - La description de mes amis - L'évaluation finale des activités - La présentation des prochaines rencontres (partie mères-enfants) - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 15 20 15 15 5 15	37 45 46 46 47 36 36 37

Description du programme d'intervention de groupe (suite)

Partie mères-enfants

- Objectifs :
- Améliorer la communication entre la mère et l'enfant.
 - Développer davantage chez les mères et chez les enfants leurs habiletés à résoudre des conflits de façon pacifique.
 - Développer leur estime de soi et leur affirmation.

RENCONTRE	THÈMES	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	DURÉE (min)	RÉF. (page)
1 Phase de début	- Se connaître - Le contrat et les règles - La violence verbale	- Favoriser la cohésion des membres du groupe - Élaborer le contrat - Se donner des règles de fonctionnement - Prendre conscience du pouvoir des mots	- Mot de bienvenue - Je présente ma mère - Je présente mon enfant - Le contrat - Les règles - Les mots qui blessent - Les mots qui font du bien - Les goûts de mon enfant (tâche) - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 10 10 5 10 15 15 5 15	48 48 49 49 50 50 51 36 36 37
2 Phase de travail	- La communication - La résolution de conflits	- Améliorer la communication mère-enfant - Expérimenter des moyens différents de se parler, de dire et de faire des demandes	- Mot de bienvenue - Les goûts de mon enfant (suite) - Le message « Je » ▪ théorie et explication ▪ exercice écrit en dyade mère-enfant ▪ jeux de rôles (théâtre) ▪ je pratique le message « je » (tâche) - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 10 55 5 15	51 51 51 36 36 37

RENCONTRE	THÈMES	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	DURÉE (min)	RÉF. (page)
3 Phase de travail	- La communication - La résolution de conflits - Les rôles - Les devoirs et les responsabilités	- Améliorer la communication mère-enfant (suite) - Sensibiliser les mères et les enfants à leurs rôles respectifs - Confirmer les mères dans leurs devoirs et responsabilités de parent	- Mot de bienvenue - Je pratique le message « Je » (suite) - Les responsabilités parentales de notre mère (enfants) - J'ai déjà eu l'âge de mon enfant - Changements observés chez mon enfant (tâche) - L'évaluation - La collation - Les surprises - Mot de la fin	5 15 { 50 5 { 15	51 52 52 53 36 36 37
4 Phase de terminaison ou de conclusion	- La résolution de conflits - L'estime de soi - La terminaison du groupe	- Améliorer les relations mère-enfant - Développer des moyens pour résoudre des conflits - Soutenir les membres en vue de la fin du groupe - Favoriser l'estime de soi	- Mot de bienvenue - La fin du groupe (sentiments exprimés) - Entente mère-enfant visant l'amélioration de la vie familiale - Questionnaire d'évaluation (mères) - Les changements chez mon enfant (suite) - Les certificats d'honneur - Un cadeau symbolique - L'évaluation - La collation - La fin du groupe - Mot de la fin	5 15 15 10 10 10 10 15	53 54 Annexe 20 53 54 55 36 36

Tableaux des activités en relation avec leurs objectifs et les phases de développement du groupe

Les tableaux suivants aideront le lecteur à saisir le lien entre chacune des activités proposées, leurs objectifs ainsi que les stades de développement du groupe. Vous y trouverez la liste chronologique de l'ensemble des activités du groupe ainsi que le objectifs qui y sont liés. De plus, vous prendrez connaissance des stades de développement du groupe auxquels chaque activité se rattache. Enfin, on constatera que plusieurs activités répétitives sont associées à tous les stades de développement du groupe.

PARTIE I – ENFANTS (10 RENCONTRES)

Stades de développement du groupe

- 1) Préaffiliation – confiance
- 2) Pouvoir et contrôle – autonomie
- 3) Intimité – proximité
- 4) Différenciation – interdépendance
- 5) Séparation

ACTIVITÉS	RÉF. (page)	OBJECTIFS	STADE DE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE
La présentation des membres	33	- Faire connaissance	1-2
Je parle de moi	33	- Permettre aux membres de se connaître	1-2
Le contrat	34	- Proposer aux membres les objectifs du groupe et susciter leur adhésion	2
Les règles du groupe	34	- Établir des règles de fonctionnement communes aux membres du groupe	2
Portrait de famille	35	- Augmenter la connaissance mutuelle	1-2-3
Mon objet précieux	35	- Augmenter la connaissance mutuelle	1
L'évaluation de la rencontre	36	- Permettre aux membres d'évaluer leur participation et leur appréciation de la rencontre	2-3-4
La collation	36	- Favoriser l'apprentissage de moyens visant à prévenir les conflits	1-2-3-4-5
Les surprises	37	- Favoriser l'apprentissage de moyens visant à prévenir les conflits - Soutenir la participation	2-3-4
J'ai une minute pour parler de moi	37	- Favoriser l'expression et le partage d'émotions liées à des situations de violence	1-2-3-4-5
La vidéo « Mes amis et moi »	38	- Amorcer l'information et la discussion sur le concept de violence	2-3
Des histoires	39	- Permettre aux membres de reconnaître et d'identifier leurs émotions et celles vécues par les autres membres - Apprendre que différentes émotions peuvent se vivre simultanément	3-4

ACTIVITÉS	RÉF. (page)	OBJECTIFS	STADE DE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE
Des mimes	39	- Permettre aux membres de reconnaître et d'identifier leurs émotions et celles vécues par les autres membres - Apprendre que différentes émotions peuvent se vivre simultanément	3-4
La tempête (le cycle de la violence)	40	- Sensibiliser les membres au cycle de la violence - Permettre aux membres de s'exprimer sur la violence	2-3
Je dessine une situation vécue	40	- Permettre d'exprimer par le dessin une scène de violence conjugale et familiale à laquelle les membres ont été exposés	3
Les photos langage	41	- Identifier et exprimer ses émotions au regard de la violence conjugale vécue	3
Le théâtre à la carte I	41	- Identifier et exprimer ses émotions au regard de la violence conjugale vécue	3
L'histoire de Claude	42	- Permettre aux membres d'identifier des mécanismes de protection	3-4
Le petit train	42	- Amener les membres à identifier leur réseau d'aide	3-4
Les chicanes	43	- Différencier les chicanes (Feux verts, Feux jaunes, Feux rouges) - Identifier les émotions liées à chacune de ces chicanes - Identifier les mécanismes de protection pertinents à ces chicanes	3-4
Le théâtre à la carte II	43	- Expérimenter des mécanismes de protection	3
La résolution de conflits	44	- Informer les membres sur les différents scénarios et moyens de résolution de conflits	2-3-4
Le théâtre à la carte III	45	- Informer les membres sur les différents moyens de résolution de conflits - Expérimenter ces nouveaux moyens	3-4-5
L'histoire de Sniffi	46	- Aider les membres à prendre conscience qu'ils sont responsables de leurs comportements envers les autres	4-5
La description de mes amis	46	- Favoriser l'estime de soi des membres	5
L'évaluation finale du groupe	46	- Évaluer les activités proposées durant les dix rencontres	5
La présentation des prochaines rencontres	47	- Informer les membres sur les objectifs et le déroulement des prochaines rencontres	4-5

PARTIE II – MÈRES-ENFANTS (4 RENCONTRES)

Stades de développement

- 1) Préaffiliation – confiance
- 2) Pouvoir et contrôle – autonomie
- 3) Intimité – proximité
- 4) Différenciation – interdépendance
- 5) Séparation

ACTIVITÉS	RÉF. (page)	OBJECTIFS	STADE DE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE
Je présente ma mère	48	- Permettre aux membres de se connaître	1
Je présente mon enfant	48	- Permettre aux membres de se connaître	1
Le contrat	49	- Informer clairement les membres sur les objectifs des quatre rencontres - Identifier la violence conjugale connue comme élément commun à tous les membres	1
Les règles du groupe	49	- Permettre aux nouveaux membres de prendre connaissance des règles de la partie I - Définir par consensus et accepter les règles de fonctionnement du groupe pour cette partie	1
Les mots qui blessent	50	- Favoriser la prise de conscience du pouvoir des mots et de leur impact	1
Les mots qui font du bien	50	- Favoriser la prise de conscience du pouvoir des mots et de leur impact	1-2-3
Les goûts de mon enfant (tâche)	51	- Favoriser la communication mère-enfant	1-2
Le message « Je »	51	- Informer les membres sur la théorie du message « Je » - Intégrer et mettre en pratique cette théorie	2-3-4
Les responsabilités parentales de notre mère	52	- Sensibiliser les enfants aux devoirs et responsabilités d'un parent	4
J'ai déjà eu l'âge de mon enfant	52	- Aider les mères à normaliser certains comportements de leur enfant - Confirmer le besoin de discipline de l'enfant	3-4

ACTIVITÉS	RÉF. (page)	OBJECTIFS	STADE DE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE
Les changements observés chez mon enfant (tâche)	53	- Permettre aux mères de nommer les changements observés chez leur enfant depuis le début du groupe - Permettre aux enfants de prendre conscience et d'être valorisés par ces changements	5
La fin du groupe	53	- Permettre l'expression des sentiments des membres face à la fin du groupe	5
Entente mère-enfant visant l'amélioration de la vie familiale	54	- Permettre à la mère et à l'enfant de se parler de ce qui affecte leur relation - Permettre à la mère et à l'enfant de prioriser des comportements à travailler pour améliorer leur relation	4-5
Les certificats d'honneur	54	- Valoriser les enfants sur les acquis réalisés tout au long de l'intervention - Souligner leurs efforts durant les 14 rencontres	5
Un cadeau symbolique	55	- Poursuivre le travail sur la communication mère-enfant, au-delà du groupe	5

Description des activités

Partie enfants

Activité : La présentation des membres

Objectif

- Faire connaissance.

Description

- Un autocollant avec le nom de chacun des membres est distribué.
- Les membres se présentent (nom, adresse, école, fratrie, etc.).

Activité : Je parle de moi

Objectif

- Permettre aux membres de se connaître.

Description

- Les animateurs ont conçu un tableau sur lequel sont inscrits à l'horizontale les noms des membres et, à la verticale, les différents thèmes (5 ou 6) visant à favoriser la connaissance mutuelle des membres.
- Thèmes suggérés : nom de l'école, émission de télévision préférée, mets préféré, sport, groupe de musique, etc.
- Chaque membre inscrit sur des cartons l'information correspondant à chacun des thèmes choisis.
- Par la suite, les membres sont invités à apposer leurs cartons sous le thème approprié au tableau.
- Échanges en groupe.

Activité : Le contrat

Objectifs

- Proposer aux membres les objectifs du groupe et susciter leur adhésion.

Description

- Constat par les animateurs que l'exposition à la violence conjugale est commune à tous les membres.
- Les membres adhèrent aux objectifs et aux activités proposés.

Activité : Les règles du groupe

Objectif

- Établir des règles de fonctionnement communes aux membres du groupe.

Description

- Par un « remue-méninges », les membres sont invités à identifier les règles de fonctionnement qui feront l'objet d'un consensus lors de la rencontre 2 (**annexe 4**).
- Les règles du groupe après consensus sont affichées, et les animateurs ou les membres peuvent s'y référer tout au long des rencontres.

Activité : Portrait de famille

Objectif

- Augmenter la connaissance mutuelle.

Description

- Les participants représentent les membres de leur famille (mère, père, fratrie) par des photos d'animaux qu'ils placent ensuite sur un grand carton (**annexe 5**).
- Ensuite, chaque membre est invité à présenter sa famille au groupe, tout en spécifiant, s'il y a lieu, le lien qu'il fait entre la personne représentée et l'animal choisi.

Activité : Mon objet précieux (tâche)

Objectif

- Augmenter la connaissance mutuelle.

Description

- Pour la rencontre suivante, chaque membre est invité à apporter un objet préféré et significatif pour lui.
- On laisse un message téléphonique la veille de la rencontre afin de prévenir un oubli.
- À la rencontre 2, les membres présentent leur objet, le décrivent tout en expliquant la raison de leur choix.
- Les questions et les commentaires sont bienvenus.

Activité : L'évaluation de la rencontre

Objectif

- Permettre aux membres d'évaluer leur participation à la rencontre et leur appréciation.

Description

- Nous évaluons chaque rencontre sous deux aspects : l'appréciation et la participation.
- Chaque membre s'attribue une note de 1 à 10. Toutefois, quant à la participation, il est possible que la note soit remise en question par les membres. La note finale, pour la participation, fait l'objet d'un consensus et est inscrite dans une grille (**annexe 6**).
- Autres moyens d'évaluation possibles :
 - des cartons
 - vert : J'ai beaucoup aimé
 - jaune: J'ai aimé moyennement
 - rouge : Je n'ai pas aimé
 - la main avec le pouce
 - pouce en haut : J'ai beaucoup aimé
 - pouce à l'horizontale : j'ai aimé moyennement
 - pouce en bas : Je n'ai pas aimé

Activité : La collation

Objectif

- Favoriser l'apprentissage de moyens visant à prévenir des conflits.

Description

- Des jus et des biscuits assortis sont déposés sur une table. Les membres choisissent leur collation en tenant compte du choix des autres membres.
Exemple de moyens utilisés : consensus, tirage au sort, échange.

Activité : Les surprises

Objectifs

- Soutenir la participation des membres aux rencontres.
- Favoriser l'apprentissage de moyens visant à prévenir des conflits.

Description

- Les surprises sont soit identiques, soit différentes.
- À la fin de chaque rencontre, une surprise est remise à chacun. Pour ce faire, plusieurs moyens sont utilisés :
 - les animateurs en remettent une à chacun des membres;
 - chaque membre pige à l'aveuglette;
 - chaque membre choisit une surprise déposée sur une table en tenant compte de l'avis des autres.
- Après la remise, les membres peuvent échanger leur surprise.

Activité : Présentation de « J'ai une minute pour parler de moi »

Objectif

- Favoriser l'expression et le partage d'émotions liées à des situations de violence.

Description

- Chaque jeune s'exprime sur deux situations : l'une agréable et l'autre désagréable qu'il a vécues durant la semaine.
- Les membres reçoivent du soutien de leurs pairs et des animateurs lors d'une situation vécue difficilement.

Activité : La vidéo « Mes amis et moi »

Objectif

- Amorcer l'information et la discussion sur le concept de violence.

Description

- Présentation de la vidéo « Mes amis et moi » permettant d'engager une discussion sur les différentes formes de violence.
- La vidéo est présentée de façon interactive afin de favoriser les échanges et l'intégration des connaissances proposées.

Référence de la vidéo « Mes amis et moi » :

Conception et réalisation : Jacques Beaulieu

Production : EGB Inc.

Distribution : T.D.V.M. Inc.

Activités : Des histoires Des mimes

Objectifs

- Permettre aux membres de reconnaître et d'identifier leurs émotions et celles vécues par les autres membres.
- Apprendre que différentes émotions peuvent se vivre simultanément.

Des histoires - Description

- Des dessins de chiens exprimant différentes émotions sont présentés aux membres. Par la suite, ces dessins sont placés à divers endroits dans la salle (**annexe 7**).
- Les membres sont réunis au milieu de la salle. Un animateur fait la lecture d'un scénario; les membres réfléchissent aux émotions qu'a fait naître en eux le scénario (**annexe 8**).
- Par la suite, les membres sont invités à se déplacer vers le ou les dessins représentant les émotions ressenties.
- Prévoir 4 ou 5 scénarios.

Des mimes - Description

- Des situations agréables ou désagréables sont inscrites sur des cartons qui sont déposés dans une boîte par les animateurs (**annexe 9**).
- Un membre est invité à piger un carton et à mimer l'émotion ou les émotions ressenties à la lecture de la situation.
- Les autres membres doivent identifier l'émotion ou les émotions mimées.
- Le membre fait alors la lecture à haute voix de la situation mimée. S'il y a lieu, les autres membres identifient les émotions qui n'auraient pas été nommées.
- Prévoir une situation pour chacun des membres.
- Suggestion d'une autre activité : les émotions de Dominique.

(Référence site Internet : <http://www.capsante-outaouais.org/jeunes/pacifique.html>)

Activité : La tempête
(le cycle de la violence)

Objectifs

- Sensibiliser les membres au cycle de la violence.
- Permettre aux membres de s'exprimer sur la violence.

Description

- Un animateur raconte l'histoire de la tempête; au fur et à mesure de la narration, les membres miment ce qu'ils entendent (**annexe 10**).
- Ils sont accompagnés dans les mimes par l'autre animateur.
- Il est important de prévoir une grande salle dans laquelle on aura rangé les tables et les chaises.
- Après la lecture de l'histoire, les membres sont invités à partager leur expérience et leur vécu familial au regard du contexte de violence conjugale.

Activité : Je dessine une situation vécue

Objectif

- Permettre à chacun des membres d'exprimer, par le dessin, une scène de violence conjugale et familiale à laquelle il a été exposé.

Description

- À l'aide d'une feuille (ma bulle secrète) et de crayons de couleur, chaque membre dessine une scène de violence dont il se souvient (**annexe 11**).
- Par la suite, il peut partager son dessin avec les autres membres et recevoir du soutien.

Activités : Photos langage
Le théâtre à la carte I

Objectif

- Identifier, exprimer ses émotions au regard de la violence conjugale vécue.

Photos langage - Description

- À l'aide de photos représentant différentes situations de violence conjugale et familiale, les membres expriment ce qu'ils ressentent.
- Un temps est prévu pour que les membres puissent s'exprimer sur des situations de violence vécues dans leur famille.
- Les dessins des « chiens émotions » peuvent être utilisés pour aider les membres à exprimer leurs émotions (**annexe 7**).

Le théâtre à la carte I - Description

- Le groupe est divisé en deux sous-groupes.
- À partir de thèmes préétablis, les membres de chacun des sous-groupes sont invités à jouer une courte pièce dans laquelle ils exprimeront des émotions.
- Selon l'âge et l'autonomie des membres, les animateurs guideront le travail de préparation.
- Un partage est suggéré afin de permettre aux membres de nommer les émotions vécues.
- Suggestion : description d'une dispute conjugale.

Activité : L'histoire de Claude

Objectif

- Permettre aux membres d'identifier des mécanismes de protection.

Description

- Un des animateurs raconte l'histoire de Claude (**annexe 12**).
- Un des animateurs demande aux membres d'aider Claude à se protéger.
- Les membres s'expriment sur les moyens qu'ils connaissent pour se protéger et les inscrivent au tableau.
- Un des animateurs demande aux membres s'ils utiliseraient ces moyens pour se protéger; une discussion s'ensuit.
- Lors de la rencontre suivante, l'animateur remercie les membres du groupe de la part de Claude. Il peut même nommer des moyens de protection que Claude a utilisés dans une situation de violence conjugale.

Activité : Le petit train

Objectif

- Amener les membres à identifier leur réseau d'aide.

Description

- À l'aide du dépliant « Le Petit Train », les membres identifient les personnes susceptibles de les aider dans des situations de violence conjugale (**annexe 13 A-B**).
- Par la suite, les membres sont invités à présenter les passagers de leur train aux autres membres du groupe.

Activité : Les chicanes : Feux verts, Feux jaunes et Feux rouges

Objectifs

- Différencier les chicanes : Feux verts, Feux jaunes et Feux rouges (**annexe 14 A-B**).
- Identifier les émotions liées à chacune de ces chicanes.
- Identifier les mécanismes de protection pertinents à ces chicanes.

Description

- Les animateurs sollicitent les membres du groupe sur :
 - des exemples de chicanes : Feux verts, Feux jaunes et Feux rouges;
 - les émotions liées à ces chicanes;
 - les mécanismes de protection contre ces chicanes.
- L'utilisation d'un tableau est recommandée pour permettre une meilleure différenciation et intégration.

Activité : Le théâtre à la carte II

Objectif

- Expérimenter des mécanismes de protection.

Description

- Les membres du groupe sont invités à créer et à jouer deux scénarios portant sur des chicanes entre parents.
- Par la suite, les animateurs demandent aux membres d'identifier les mécanismes de protection appropriés.
- Dépendamment du nombre de membres dans le groupe, ce dernier peut être divisé en deux. Un sous-groupe crée et joue un scénario d'une petite chicane, et l'autre celui d'une grosse chicane.
- Il est à noter que les animateurs peuvent fournir des scénarios pour un groupe plus jeune (6-8 ans).

Activité : La résolution de conflits

Objectif

- Informer les membres sur les différents scénarios et moyens de résolution de conflits.

Description

- Illustration de scénarios et de moyens de résolution de conflits ou de problèmes. **(annexe 15).**

Autres références :

Baillargeon, A. et Lachance, A., CLSC de Hull (1997). *J'apprends à mieux m'entendre avec les autres. Trousse en prévention violence*, p. 38-61.

Département de santé communautaire de l'hôpital de l'Enfant-Jésus (1991). *Le programme EntramiS pour les enfants de familles séparées, section 4, 10 solutions ... un choix*, p. 7-8.

Salomé, J. (1993). *Contes à guérir – contes à grandir*. Édition Albin Michel, p. 272.

Site Internet : <http://www.unesco.org/education/nved/francais/conflict.htm>

Activité : Le théâtre à la carte III

Objectifs

- Informer les membres sur les différents moyens de résolution de conflits.
- Expérimenter ces nouveaux moyens.

Description

- À partir de scénarios préétablis, les membres sont invités à :
 - jouer le texte jusqu'au conflit;
 - discuter et convenir d'un modèle de résolution de conflits;
 - rejouer le texte avec la résolution de conflits;
 - rejouer le scénario en tenant compte du modèle choisi (**annexe 16**).

Activité : L'histoire de Sniffi

Objectif

- Aider les membres à prendre conscience qu'ils peuvent être responsables de leurs gestes et de leurs paroles envers les autres.

Description

- Un animateur fait la lecture de l'histoire aux membres.
- Retour sur la compréhension de l'histoire et discussion sur l'impact de nos gestes et de nos paroles envers les amis.
(Référence : Dufour, Michel (1993). *Allégories pour guérir en grandir – Recueil d'histoires métaphoriques*, Édition JCL Inc., p. 171.)

Activité : La description de mes amis

Objectif

- Favoriser l'estime de soi des membres.

Description

- Cette activité peut se faire sous différentes formes :
 - les membres sont invités à s'exprimer sur les qualités, les goûts, les intérêts et les bons coups de chacun des membres;
 - sur des grandes feuilles attachées sur les murs de la salle et portant le nom de chacun des membres, ceux-ci sont invités à inscrire des éléments qui personnifient chacun des membres. Les animateurs présentent le contenu de chacune des feuilles au groupe et chaque membre complète l'information;
 - chaque membre a une boîte à souvenirs; chacun inscrit des informations sur les autres membres et les déposent dans les boîtes respectives. Chaque membre est invité à lire à haute voix les messages reçus.

Activité : L'évaluation finale des activités

Objectif

- Évaluer les activités proposées durant les 10 rencontres.

Description

- Remue-méninges des activités vécues depuis le début du groupe.
- Par la suite, on demande aux membres d'établir, pour chacune des activités, leur degré de satisfaction.
- Moyens possibles :
 - cote de 1 à 10;
 - bonhommes sourire : 😊 😐 ☹.

Activité : La présentation des prochaines rencontres *(partie mères-enfants)*

Objectif

- Informer les membres sur les objectifs et le déroulement des rencontres mères-enfants.

Description

- Un des animateurs présente les objectifs et le déroulement des prochaines rencontres.
- S'il y a lieu, il répond aux questions des membres.

Description des activités

Partie mères-enfants

Activité : Je présente ma mère

Objectif

- Permettre aux membres de se connaître.

Description

- À tour de rôle, les enfants présentent leur mère (ses qualités, ses intérêts, etc.).

Activité : Je présente mon enfant

Objectif

- Permettre aux membres de se connaître

Description

- À tour de rôle, les mères présentent leur enfant (ses qualités, ses intérêts, etc.).

Activité : Le contrat

Objectifs

- Informer clairement les membres sur les objectifs des quatre rencontres.

Description

- Présentation verbale par les animateurs.
- Information, échange et consensus.

Activité : Les règles du groupe

Objectifs

- Permettre aux nouveaux membres (les mères) de prendre connaissance des règles de la partie I (groupe enfants).
- Définir par consensus et accepter les règles de fonctionnement du groupe pour cette partie.

Description

- À tour de rôle, les enfants présentent aux mères les règles qu'ils se sont données dans la partie I (groupe enfants).
- La possibilité est donnée à tous d'apporter de nouvelles règles.
- Consensus sur les nouvelles règles.

Activité : Les mots qui blessent

Objectif

- Favoriser la prise de conscience du pouvoir des mots et de leur impact.

Description

- Les membres sont invités à identifier les mots qui les ont le plus blessés dans leur vie. Les mots sont inscrits sur un tableau.
- Les membres sont divisés en deux groupes. Afin de favoriser la meilleure expression possible, nous suggérons que les mères et leurs enfants soient dans des sous-groupes différents.
- Retour en grand groupe afin de discuter de l'activité.

Activité : Les mots qui font du bien

Objectif

- Favoriser la prise de conscience du pouvoir des mots et de leur impact.

Description

- Les membres sont invités à identifier les mots qui leur font du bien, qui leur font plaisir et les rendent heureux. Les mots sont inscrits sur le tableau.
- Les membres sont divisés en deux groupes. Afin de favoriser la meilleure expression possible, nous suggérons que les mères et leurs enfants soient dans des sous-groupes différents.
- Retour en grand groupe afin de discuter de l'activité et des émotions ressenties.

Activité : Les goûts de mon enfant (tâche)

Objectif

- Favoriser la communication mère-enfant.

Description

- Présentation d'un questionnaire portant sur les goûts de mon enfant (**annexe 17**).
- Durant la semaine, les mères et les enfants sont invités à répondre individuellement au questionnaire. Par la suite, ils partagent leurs réponses.
- Lors de la rencontre suivante, les membres sont invités à partager leur expérimentation.

Activité : Le message « Je »

Référence : Gordon, Thomas (1976). *Parents efficaces*, Édition du Jour, Montréal, p. 409-410.

Objectifs

- Informer les membres sur la théorie du message « Je ».
- Intégrer et mettre en pratique cette théorie.

Description

- Explication théorique par les animateurs et remise de documents.
- Exercice en dyade mère-enfant.
Rédaction de deux messages « Je » à partir de situations conflictuelles de la vie quotidienne. Toutes les dyades ont les mêmes situations à travailler. Retour en grand groupe.
- Jeux de rôles.
Une mère et un enfant sont invités à jouer un scénario préétabli. Dans un premier temps, le scénario est joué comme il serait vécu dans la réalité. Dans un deuxième temps, il est rejoué en utilisant le message « Je ». Discussion en grand groupe, par la suite. Il peut y avoir un deuxième scénario dépendamment du temps alloué à cette activité (**annexe 18**).
- Je pratique le message « Je » (tâche).
Les membres sont invités à mettre en pratique le message « Je » dans différentes situations durant la semaine. Lors de la rencontre suivante, un retour est fait sur cette pratique.

Activité : Les responsabilités parentales de notre mère

Objectif

- Sensibiliser les enfants aux devoirs et responsabilités d'un parent.

Description

- Les enfants sont réunis en sous-groupe.
- Les enfants sont invités à décrire les responsabilités parentales de leur mère.

Activité : J'ai déjà eu l'âge de mon enfant

Objectifs

- Aider les mères à normaliser certains comportements de leur enfant.
- Confirmer le besoin de discipline chez l'enfant.

Description

- Les mères sont réunies en sous-groupe.
- Les mères sont invitées à se souvenir de leurs comportements à l'âge de leur enfant.
- Échange entre les membres.

- Retour en grand groupe.
- Mise en commun des activités de chacun des sous-groupes.

Activité : Les changements observés chez mon enfant (tâche)

Objectifs

- Permettre aux mères de nommer les changements observés chez l'enfant depuis le début du groupe.
- Permettre aux enfants de prendre conscience de ces changements et d'en être valorisés.

Description

- Durant la semaine, les mères sont invitées à réfléchir sur les changements positifs observés chez leur enfant.
- Lors de la rencontre suivante, les mères sont invitées à partager leurs réflexions devant les membres.

Activité : La fin du groupe

Objectifs

- Permettre l'expression des sentiments des membres devant la fin du groupe.
- Planifier les tâches à poursuivre.

Description

- Les membres sont invités à exprimer leurs sentiments devant la fin du groupe à tour de rôle.
- Les animateurs posent des questions et suggèrent des pistes de réflexion et d'orientation.

Activité : Entente mère-enfant visant l'amélioration de la vie familiale

Objectifs

- Permettre à la mère et à l'enfant de se parler de ce qui affecte leur relation.
- Permettre à la mère et à l'enfant de prioriser des comportements à travailler pour améliorer leur relation.

Description

- Enfant et mère travaillent en dyade et discutent sur ce qui affecte leur relation. Ils établissent un consensus sur leur engagement respectif à améliorer leur relation.
- Partage avec le grand groupe, s'ils le désirent.

Activité : Les certificats d'honneur

Objectifs

- Valoriser les enfants sur les changements et les apprentissages réalisés durant la tenue du groupe.
- Souligner leurs efforts durant les 14 rencontres.

Description

- Les animateurs remettent à chacun des enfants un certificat soulignant les changements et les apprentissages réalisés (**annexe19**).

Activité : Un cadeau symbolique

Objectif

- Poursuivre le travail sur la communication mère-enfant, au-delà du groupe.

Description

- Les animateurs remettent à chaque membre un objet qui servira de soutien à la communication.
- Suggestion de cadeaux :
 - un pince-papier ;
 - un cahier de bord ;
 - une boîte à trésor ;
 - une figurine aimantée pour le frigo ;
 - etc.

3. Phase de terminaison ou de conclusion

Évaluation - bilan

Une évaluation entre les animateurs a lieu après chacune des rencontres. Elle touche, entre autres :

- la grille d'évaluation des rencontres (**annexe 6**) ;
- le processus de groupe et d'aide mutuelle ;
- l'atteinte des objectifs de la rencontre ;
- les changements observés chez les membres ;
- la coanimation.

Cette évaluation permet aux animateurs de préciser, d'adapter ou de bonifier leur intervention au profit du groupe.

À la fin du groupe, les animateurs font aussi un bilan global :

- du processus de groupe et d'aide mutuelle ;
- de l'atteinte des objectifs généraux ;
- des changements observés chez les membres ;
- des évaluations faites par les membres et des questionnaires remplis par les mères (**annexes 6, 20 A-B**).

Ce bilan sert de base à la formulation des recommandations et perspectives pour les prochains groupes.

Recommandations aux intervenants référants

À la fin du groupe, un court bilan est communiqué à l'intervenant référant afin de l'informer de l'évolution de l'enfant et de préciser, s'il y a lieu, les éléments importants pouvant aider à la poursuite du suivi psychosocial individuel.

Les formulaires administratifs du dossier groupe

Pour répondre aux exigences du cadre normatif du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la politique des dossiers du CLSC-CHSLD Sainte-Foy-Sillery-Laurentien, les animateurs doivent remplir certains formulaires qui sont consignés dans le dossier groupe (**annexe 21 A-B-C-D-E**).

CONCLUSION

La publication de ce guide manifeste bien notre préoccupation constante de rendre de plus en plus accessibles des groupes de soutien aux enfants exposés à la violence conjugale et à leurs mères.

Dans la première partie de notre intervention, nous permettons aux enfants, entre autres, de reconnaître et d'exprimer leurs émotions à la suite de leur exposition à la violence conjugale. Dans la deuxième partie, les jeunes ont la possibilité de s'exprimer devant leurs mères avec le soutien du groupe. De plus, les mères ont l'opportunité de voir leurs enfants évoluer en groupe et d'apprécier leur cheminement.

Nous avons remarqué que certains enfants ont tendance à régler des situations conflictuelles de façon agressive et sans tenir compte de l'opinion des autres. Ce comportement se traduit par des paroles ou des gestes blessants. Nous avons aussi observé ce comportement chez quelques mères. Nous croyons que la deuxième partie de notre intervention, qui regroupe les enfants et leurs mères, constitue un élément novateur dans sa forme et surtout par les résultats positifs observés dans la communication et la relation mère-enfant.

D'autre part, depuis le début de nos interventions sur cette problématique, nous sommes préoccupés par la difficulté de sensibiliser les pères et de les conscientiser à la réalité de leurs enfants. En effet, il nous apparaît important d'établir une collaboration avec ces derniers. Nous croyons que plus les pères soutiendront notre intervention auprès de leurs enfants, plus ceux-ci bénéficieront des bienfaits du groupe.

Il nous semble important de mentionner la présence de deux éléments qui n'aident pas la collaboration recherchée. Dans de nombreuses situations, les pères ne reconnaissent pas l'existence de la violence conjugale. De plus, les enfants sont souvent placés dans un conflit de loyauté entre une mère qui suggère fortement sa participation au groupe et un père qui exprime son désaccord ou son désintérêt. Voilà deux éléments sur lesquels la réflexion clinique et la recherche devraient se poursuivre.

Au niveau organisationnel, il serait approprié d'établir des alliances avec des groupes qui travaillent auprès d'hommes ayant des comportements violents de même qu'avec les centres jeunesse. Cette collaboration nous permettrait de poursuivre et de développer notre action de sensibilisation auprès des pères. De plus, ce rapprochement favoriserait la planification et l'exécution de nos interventions auprès des enfants et de leurs mères.

Sur le plan de la recherche, il serait pertinent d'avoir accès à une recension des articles portant sur l'implication des pères dans l'intervention auprès de leurs enfants exposés à la violence conjugale ainsi que sur des programmes d'intervention qui ont été expérimentés.

Sur ce point, une récente recension des écrits sur les services offerts aux enfants exposés à la violence conjugale et aux membres de leur famille (Harper, 2002) fait état de deux projets visant l'intervention auprès des pères. Le premier, issu de l'organisme Domestic Abuse Project au Minnesota, propose un programme de groupe auprès des pères visant à les aider à rétablir une relation constructive avec leur enfant, à collaborer avec la mère et à développer des habiletés parentales. Le second programme est appliqué depuis 1987

par le CAP (Amherst H. Wilder Foundation Community Assistance Program) et vise à sensibiliser les pères à l'impact de leur violence sur leurs enfants, à traiter leur comportement violent, à développer leurs habiletés parentales et à améliorer leur compréhension du vécu de leurs enfants.

En plus de l'intérêt que présentent ces projets pour leur contenu visant les pères, nous trouvons aussi des exemples très riches et inspirants illustrant le développement de l'action concertée.

Par ailleurs, notre expérience nous donne à croire qu'il existe de plus en plus de situations familiales dans lesquelles deux types de violence sont présentes : la violence conjugale et la violence familiale. Cette concomitance a certes des répercussions importantes sur les enfants, les mères et les pères. Nous croyons que les recherches sur cette question ne sont pas assez nombreuses. Il s'avère nécessaire de rechercher de nouvelles pistes d'intervention qui tiennent compte de cette réalité.

Nous ne pouvons pas passer sous silence l'importance de la contribution d'autres organismes dans l'actualisation de cet engagement au regard de la non-violence. Nous pensons ici à l'école, à la municipalité, à la maison des jeunes, au centre de la petite enfance, etc.

Enfin, nous souhaitons sincèrement que le modèle proposé dans ce guide puisse servir de référence et stimuler la créativité des intervenants dans leur démarche pour la non-violence auprès des mères, des pères et des enfants.

BIBLIOGRAPHIE

Appel, A.E., et Holden, G.W. (1998). « The cooccurrence of spouse and physical child abuse : A review and appraisa », *Journal of Family Psychology*, vol. 12, n° 4, p. 578-599.

Association des CLSC et des CHSLD du Québec (2000), *Guide d'intervention clinique en violence conjugale à l'intention des CLSC*, Montréal, 72 pages.

Baillargeon, A. et Lachance, A., CLSC de Hull (1997). *J'apprends à mieux m'entendre avec les autres. Trousse en prévention violence*, p. 38 et 61.

Beaudoin, G., et Turcotte, D., avec la collaboration de Chantal Bourassa (2000). *Évaluation du programme Ensemble... on découvre*, collection Études et analyses, n°12, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, 30 pages.

Beaudoin, G., Côté, I., Delisle, R., Gaboury, M.-C., Guénette, N., et Lessard, M. (1998). « L'intervention de groupe au service des enfants exposés à la violence conjugale », *Intervention*, n° 107, p. 19-32.

Bourassa, C. (2003). « La relation entre la violence conjugale et les troubles de comportement à l'adolescence : les effets médiateurs des relations avec les parents », *Revue Service social*, vol. 50, n° 1, p. 30-56.

Centre national d'information sur la violence dans la famille (1996). *La violence conjugale et ses conséquences sur les enfants*, Santé Canada.

Chamberland, C., Laporte, L., Tourigny, M., Mayer, Wright, J., et Hélie, S. (2000). *The incidence of psychological maltreatment in Quebec : A study of children reported to Youth Protection*, XVIth Biennial Conference of the ISSBD, Beijing.

Chénard, L. (1994). *...et les enfants*. In M. Rinfret-Raynor, et S. Cantin (dir.), *Violence conjugale. Recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, Boucherville, chapitre 7, p. 113-130.

Côté, I., Dallaire, Ls-Fr., Delisle, R., Le May, F., et Vézina, J.-F. (2003). Document inédit.

Département de santé communautaire de l'hôpital de l'Enfant-Jésus (1991). *Le programme EntramiS pour les enfants de familles séparées, section 4, 10 solutions ... un choix*, p. 7-8.

Dufour, Michel (1993). *Allégories pour guérir en grandir – Recueil d'histoires métaphoriques*, Édition JCL Inc., 223 pages.

Fortin, A., Cyr, M., et Lachance, L. (2000). *Les enfants témoins de violence conjugale : Analyse des facteurs de protection*, collection Études et analyses, n° 13, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, 142 pages.

Gordon, Thomas (1976). *Parents efficaces*, Édition du Jour, Montréal, p. 409-410.

Gouvernement du Québec (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale – Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, Québec, 77 pages.

Institut de la statistique du Québec (2003). *Enquête sociale et de santé 1998 – Rapport sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois*.

Jaffe, P., et Poisson, S., dans Harper, E. (2002). *Projets intersectoriels en matière de services pour les enfants exposés à la violence conjugale et les membres de leur famille. Recension des écrits et pistes d'action pour Montréal*, Table de concertation en violence conjugale de Montréal, 104 pages.

Laporte, Danielle, Sévigny, Lise, *Comment développer l'estime de soi de nos enfants*, Édition de l'Hôpital Ste-Justine, 1998, 199 pages.

Lavoie, E., et Vézina, L. (2002). *Violence dans les relations amoureuses à l'adolescence*, ch. 21 in *Enquête sociale et de santé Québec auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 471-484.

Lessard, G., et Paradis, F. (2003). *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection : Recension des écrits*, Québec, Direction de santé publique de Québec.

O'Keefe, M. (1996). « The differential effects of family violence on Adolescent adjustment », *Children and Adolescent Social Work Journal*, vol. 13, n° 1, p. 51-68.

Salomé, J. (1993). *Contes à guérir – contes à grandir*. Édition Albin Michel, p. 272.

Sudermann, M., et Jaffe, P. (1999). *Les enfants exposés à la violence conjugale et familiale : Guide à l'intention des éducateurs et intervenants en santé et en services sociaux*, Ottawa. Pour l'unité de la prévention de la violence familiale. Santé Canada, 71 pages.

Trocmé, et al. (2001). *Étude sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants*. Rapport final. Ottawa : Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Centre national d'information sur la violence dans la famille, Santé Canada.

Turcotte, D., Beaudoin, G., Deehy-Paquet, A. (1999). *Les pratiques d'intervention auprès des enfants et adolescents exposés à la violence conjugale*, collection Études et analyses, n° 8, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, 136 pages.

Turcotte, D., et Lindsay, J., avec la collaboration d'I. Côté et de G. Lamonde (2001). *L'intervention sociale auprès des groupes*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.

TABLEAU 5.1

Les facteurs qui favorisent l'aide mutuelle

Le partage d'information	Les personnes qui vivent des réalités semblables partagent des informations (faits, idées, opinions) et des ressources qu'elles ont trouvées utiles. Elles peuvent ainsi être des personnes-ressources les unes pour les autres.
La confrontation des idées	Lorsque deux personnes soutiennent des idées contraires, les membres sont amenés à faire leur propre synthèse. Ces différences de points de vue favorisent l'apprentissage.
La discussion de sujets tabous	Les membres peuvent s'entraider en discutant de sujets tabous. En voyant que certains ont le courage d'ouvrir la discussion, les autres osent plus facilement participer aux échanges sur des sujets délicats.
La proximité : « Toutes et tous dans le même bateau »	Ce phénomène se produit lorsque les membres prennent conscience qu'ils ne sont pas les seuls à avoir leurs réactions ou à éprouver leurs sentiments; d'autres personnes ont les mêmes problèmes et ressentent des sentiments identiques. Cette prise de conscience diminue la culpabilité et contribue à accroître l'estime de soi.
Le soutien émotionnel	Comme les membres vivent des situations semblables, ils sont en mesure de se comprendre les uns les autres et de se soutenir. Le soutien du groupe réduit l'anxiété et favorise l'expérimentation de nouveaux comportements.
Les demandes mutuelles	Le soutien n'est pas toujours suffisant pour amorcer un processus de changement, d'où l'importance des demandes que les membres s'adressent les uns aux autres. Les membres sont souvent mieux placés que l'intervenant pour interroger les autres, car ils saisissent bien les réactions de défense, les négations et les réactions de protection. Face à la demande des autres, les membres se sentent poussés à aller de l'avant dans leur démarche de changement.
L'aide à la résolution de problèmes personnels	Les membres du groupe peuvent aider une personne qui vit un problème spécifique, parce que le groupe offre un cadre qui facilite les échanges de conseils et de suggestions. En aidant les autres, ils s'aident eux-mêmes, car ils voient dans la situation des autres une variante de leur propre réalité.
La réalisation de tâches difficiles	Le groupe offre un contexte idéal pour réaliser des tâches difficiles, car cela peut se faire avec le soutien et les conseils des autres. Les membres trouvent ensuite le courage d'effectuer cette nouvelle tâche ou d'adopter un nouveau comportement dans leur vie quotidienne.
La force du nombre	Lorsque des personnes se trouvent ensemble, elles ont le sentiment d'être plus fortes et ont généralement plus de détermination que lorsqu'elles sont seules. Le groupe suscite la motivation et accroît la conviction de pouvoir agir sur sa réalité.

Extrait de : Turcotte, D., Lindsay, J., avec la collaboration d'I. Côté et G. Lamonde (2001). *L'intervention sociale auprès des groupes*. Gaëtan Morin Éditeur, Boucherville, p. 129.

Des **impacts** possibles de la violence

SUR LES ENFANTS

Psychologiquement

Baisse de l'estime de soi, distraction, culpabilité, angoisse, tristesse

Physiquement

Asthme, eczéma, maux de cœur et de ventre, troubles du sommeil, ecchymoses, fractures

Socialement

Solitude, difficultés à se faire des amis, difficultés d'apprentissage scolaire, comportements agressifs

SUR LES MÈRES

Psychologiquement

Baisse de l'estime de soi, impuissance, honte, dépression, idées suicidaires

Physiquement

Maux de tête, insomnie, troubles digestifs, hyperventilation, ecchymoses, fractures

Socialement

Isolément, culpabilisation, dépendance économique

La forme féminine utilisée dans cette publication désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Agir ensemble

sur la

violence



familiale

et

conjugale

Pour les mères et les enfants,
vivre la violence au quotidien
c'est...

- avoir peur pour soi, pour ses enfants, pour ses parents, pour ses frères et sœurs
- être blâmée, rabaisée, insultée, menacée, se faire sacrer par la tête
- être ignorée pendant des heures, des jours, des semaines
- être traitée de « folle, niaiseuse, comme, innocente, pas d'allure... »
- être obligée d'avoir des relations sexuelles ou en être témoin
- être battue, bousculée, frappée, blessée, se faire lancer des objets
- être contrôlée (gestes, paroles, téléphones, argent, voiture, vêtements)



Sainte-Foy – Sillery
Laurentien

651-2572



Sainte-Foy – Sillery
Laurentien

Conception : Isabelle Côté, I.A., Rhila Delisle, I.A., Monon Lafabre, I.A.
Infographie : Anne Bourassa

La violence c'est...
« un exercice abusif de pouvoir
d'un individu sur un autre
par différents moyens,
qui peuvent être de nature
psychologique, physique, verbal,
sexuel, économique »

(CRI-VIFF)

Agir ensemble sur la violence conjugale et familiale

Le CLSC a mis sur pied des **groupes de soutien** pour les femmes ayant été victimes de violence conjugale et leurs enfants qui ont été exposés à cette violence.

Les mères et les enfants vivant encore dans un climat de violence peuvent également participer à ces groupes de soutien.

Le CLSC offre aussi de l'**aide individuelle** pour toute personne vivant des problèmes liés à la violence. Le CLSC travaille en collaboration avec les ressources du milieu.



Ensemble
on
découvre

CLIENTÈLE VISÉE

Garçons et filles de 6-12 ans et leur mère qui résident sur le territoire du CLSC Sainte-Foy-Sillery

OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Offrir un lieu d'échange sur la violence vécue
- ▶ Sensibiliser les jeunes au cycle de la violence
- ▶ Reconnaître et exprimer les émotions liées à la violence vécue
- ▶ Aider les mères et les enfants à trouver des moyens pacifiques pour résoudre leurs conflits

ACTIVITÉS PRIVILÉGIÉES

Théâtre, improvisation, verbalisation, bricolage, etc.

NOMBRE DE RENCONTRES

10 rencontres garçons et filles
(1 soir/semaine) - durée : 1 h 30
Plus...
4 rencontres garçons et filles et leur mère
(1 soir/semaine)
Durée : 2 h



Mieux-être
et
créativité

CLIENTÈLE VISÉE

Les mères ayant des enfants de 0-18 ans et résidant sur le territoire du CLSC Sainte-Foy-Sillery

OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Conscientiser les participantes aux différentes formes de violence conjugale (pendant l'union ou après la rupture)
- ▶ Briser l'isolement moral et physique
- ▶ Trouver et expérimenter des mécanismes adéquats de protection
- ▶ Identifier et utiliser différentes capacités créatives pour contrer l'oppression et augmenter l'estime de soi

ACTIVITÉS PRIVILÉGIÉES

Échange, jeux de rôle, dessin, argile, etc.

NOMBRE DE RENCONTRES

12 rencontres (1 soir/semaine)
Durée : 3 h



1. Données factuelles

Nom : _____ ☎ _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

École : _____ Niveau : _____

Nom de la mère : _____ ☎ _____

Nom du père : _____ ☎ _____

Parents : ☐ séparés ☐ divorcés depuis _____

Garde légale : ☐ mère ☐ père ☐ autre _____

Mère : nouveau conjoint _____ Depuis : _____

Père : nouvelle conjointe _____ Depuis : _____

Fratrie : Frère(s) _____ sœur(s) _____

2. Données cliniques

Type de violence vécue : ☐ verbale ☐ psychologique ☐ physique ☐ sexuelle
☐ économique

Est-il encore exposé à la violence : ☐ oui ☐ non

Qui exerce la violence : ☐ père ☐ mère ☐ autre

Contact avec la personne violente : ☐ oui ☐ non

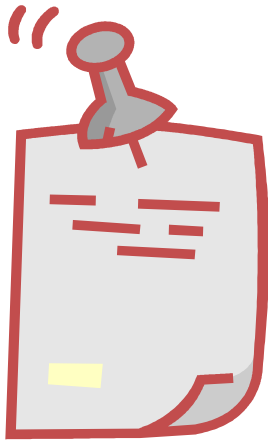
Si la violence a cessé, depuis quand : _____

Nombre de séjours en maison d'hébergement : _____

Personnalité de l'enfant et réactions : _____

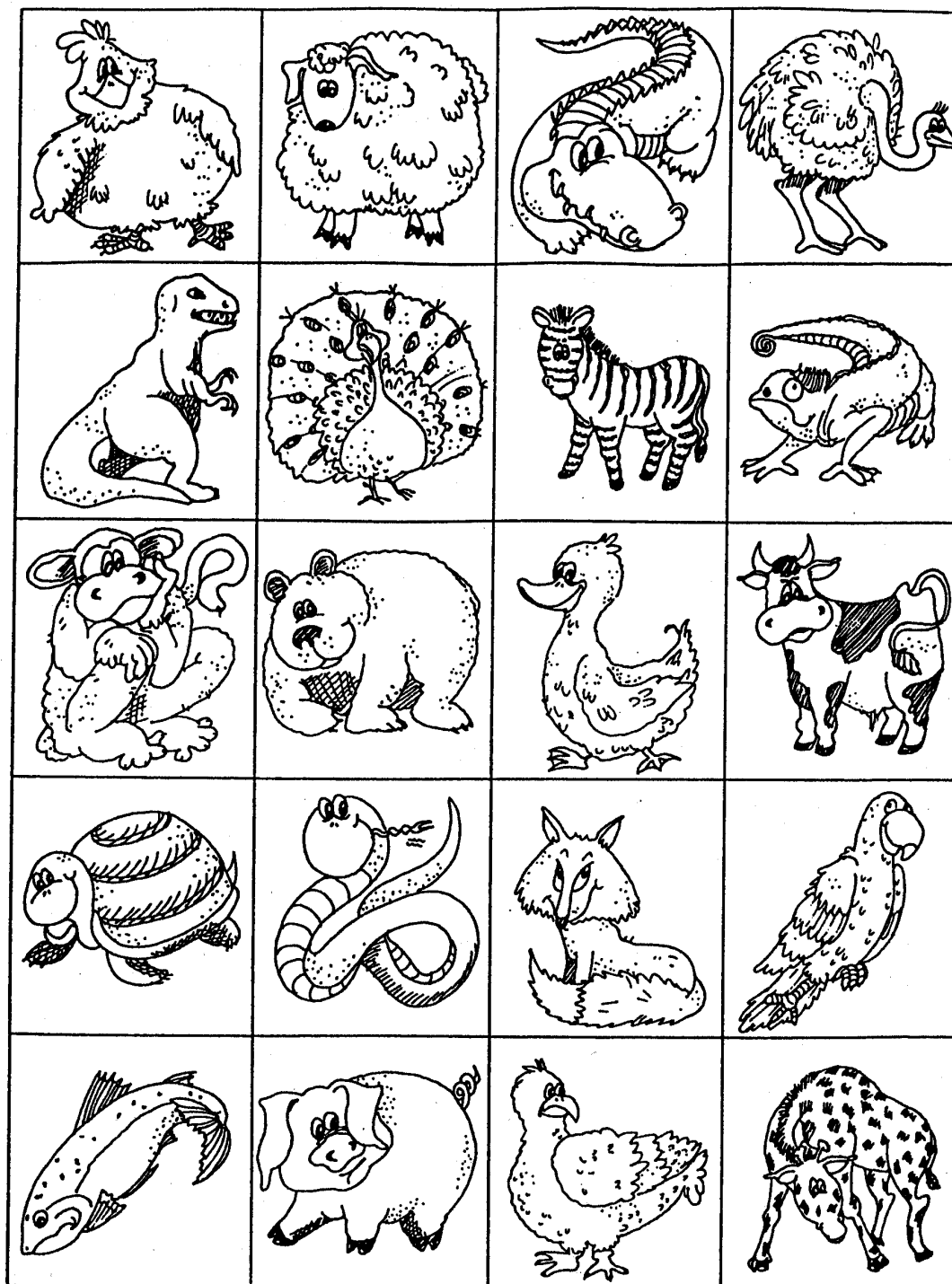
Référé par : _____ Suivi interne : _____

_____ Suivi externe : _____



Exemple de règles choisies par les membres d'un groupe

- ❖ Je respecte les autres membres
 - . en parole;
 - . en geste;
 - . en écoutant la personne qui parle.
- ❖ Je lève ma main pour avoir la parole.
- ❖ Je fais un effort pour participer.
- ❖ Je parle de moi.
- ❖ Je souligne les bons coups des autres membres.





*Ensemble
on
découvre*

**GRILLE D'ÉVALUATION
DES RENCONTRES**

NOMS	1		2		3		4		5		6		7		8		9		10	
	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B

A= appréciation de la rencontre

B= participation à la rencontre



Sainte-Foy – Sillery
Laurentien

DES CHIENS ÉMOTIONS

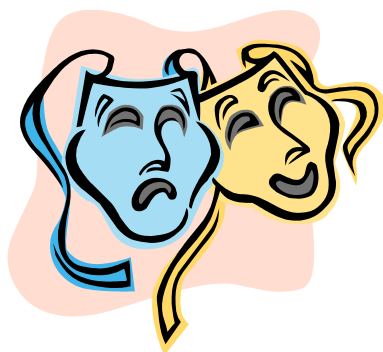




Activité : Des histoires

Suggestion de scénarios

- ❖ Je viens de recevoir mon bulletin : j'ai plusieurs A. Mes parents me félicitent.
- ❖ Ma meilleure amie a raconté, à plusieurs élèves de l'école, un secret que je lui avais confié.
- ❖ Je joue dans la cour de récréation de mon école. Trois garçons plus âgés viennent vers moi. Ils me demandent de voler le ballon de soccer aux élèves de 1^{re} année, sinon ils menacent de me donner « une volée ».
- ❖ Papa et maman sont séparés. Je vais passer une semaine chez mon père. Juste avant mon départ, ma mère dit des choses blessantes sur mon père.
- ❖ Je suis dans ma chambre. J'entends mes parents se chicaner. C'est la première fois que j'entends le bruit de vaisselle cassée.



Activité : Des mimes

Suggestion de scénarios

- ❖ C'est ma fête aujourd'hui. C'est une surprise ! Ma famille et mes amis sont tous présents à la maison.
- ❖ À l'école, mes amis rient des vêtements que je porte.
- ❖ Papa et maman parlent de se séparer.
- ❖ Mon meilleur ami ne me parle plus; je ne sais pas pourquoi.
- ❖ Hier soir, avant d'aller me coucher, ma mère m'a dit que j'étais très important pour elle.
- ❖ Papa et maman sont en chicane, ils se crient des noms et se bousculent.



*Ensemble
on
découvre*

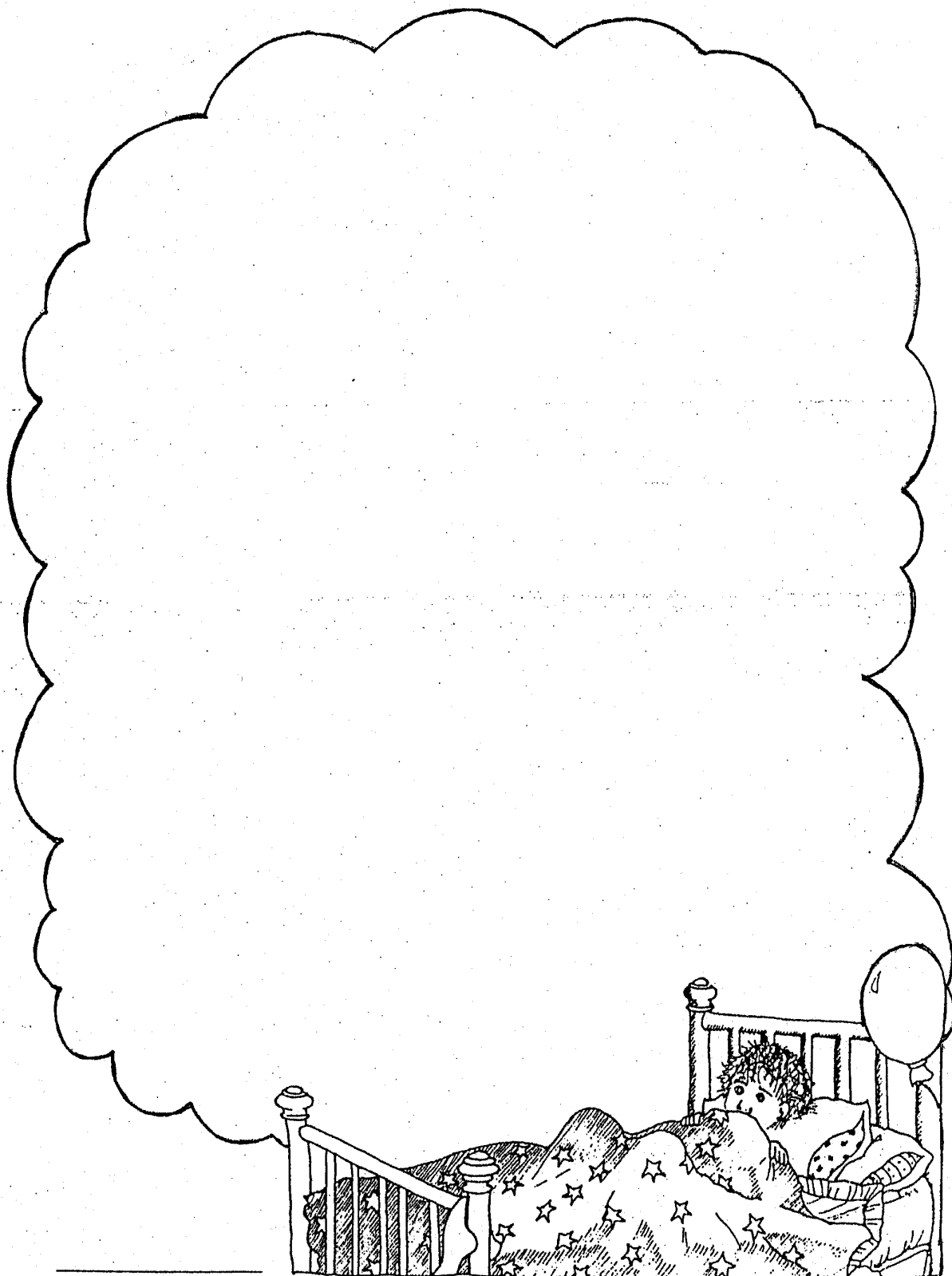
ACTIVITÉ : LA TEMPÊTE (LE CYCLE DE LA VIOLENCE)

- I Je me promène dans la forêt.
Il fait chaud.
Le soleil brille.
Les oiseaux chantent.
Je respire les fleurs sauvages.
Je me sens bien.
Je suis heureux.
J'ai de la joie dans mon cœur...
- II Un vent doux me caresse le visage.
Il me rafraîchit.
Les branches des arbres me saluent tendrement.
Je suis heureux dans mon cœur...
- III Soudain, le vent se lève.
Le beau ciel bleu devient de plus en plus gris.
De gros nuages se forment.
Et apportent avec eux une pluie fine.
Je suis encore heureux dans mon cœur...
- IV Le vent souffle de plus en plus fort.
Au loin, j'aperçois des éclairs et j'entends gronder le tonnerre.
J'ai froid.
Et je suis inquiet...
- V Le vent et la pluie se déchaînent.
Les arbres s'agitent en tous sens.
Leurs branches s'entrechoquent.
Les éclairs illuminent le ciel.
Le tonnerre gronde sans arrêt.
Je me mets à l'abri.
Je me protège.
J'ai peur dans mon cœur...
- VI Soudain, le calme revient.
Les oiseaux chantent.
Le soleil brille.
Un arc-en-ciel se dessine au loin.
Je retrouve la paix.
Je retrouve la sécurité dans mon cœur.
Je suis heureux... mais... !

Rhéa Delisle, t.s.

Manon Lefebvre, t.s.

JE DESSINE UNE SITUATION VÉCUE



Source inconnue



Activité : L'histoire de Claude

❖ Le contexte

L'histoire de Claude est exposée aux membres du groupe comme une situation réelle et vécue par un enfant qui a un suivi individuel avec un des animateurs du groupe.

L'animateur a informé Claude de l'existence du groupe d'enfants. Ce dernier est d'accord pour que sa situation soit présentée aux enfants afin de recevoir de l'aide pour se protéger.

L'histoire sert de déclencheur pour amener les enfants à réfléchir, à questionner et à intégrer des mécanismes de protection dans une situation de violence conjugale. Elle permet aussi de développer l'entraide entre les enfants qui vivent sensiblement les mêmes situations.

❖ L'histoire

Claude est un garçon de 9 ans. Il a une sœur de 6 ans. Ils vivent en appartement avec leur père et leur mère.

Les parents de Claude se chicanent souvent. Le ton de la voix monte facilement; ils en viennent à crier très fort. Depuis quelques mois, il arrive que son père lance des objets, bouscule et va même jusqu'à frapper sa mère lorsqu'il est en colère.

Claude est inquiet. Il trouve difficile que les deux personnes qu'il aime le plus en viennent à se frapper. Pendant les chicanes, il craint que sa mère soit blessée et il a aussi très peur pour sa sœur et pour lui.

Il se demande ce qu'il peut faire ...

Le train est en gare

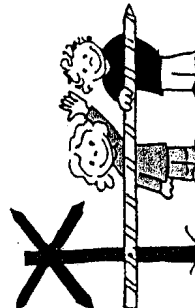
L'enfant réalise enfin son rêve : il va conduire un train ! Pour ce voyage spécial, il peut inviter toutes les **personnes** qui sont importantes pour lui :

- ♦ **sa famille :**
père, mère, frère, sœur;
- ♦ **sa parenté :**
grands-parents, oncle, tante, etc;
- ♦ **ses amis :**
enfants et adultes;
- ♦ **d'autres personnes importantes :**
professeur, gardien(ne), etc.

Consignes à l'embarquement

L'enfant prend place dans la locomotive en y écrivant son nom.

Il inscrit le nom de ses passagers sur les wagons qui leur sont réservés.



Questions à poser à l'enfant après l'embarquement

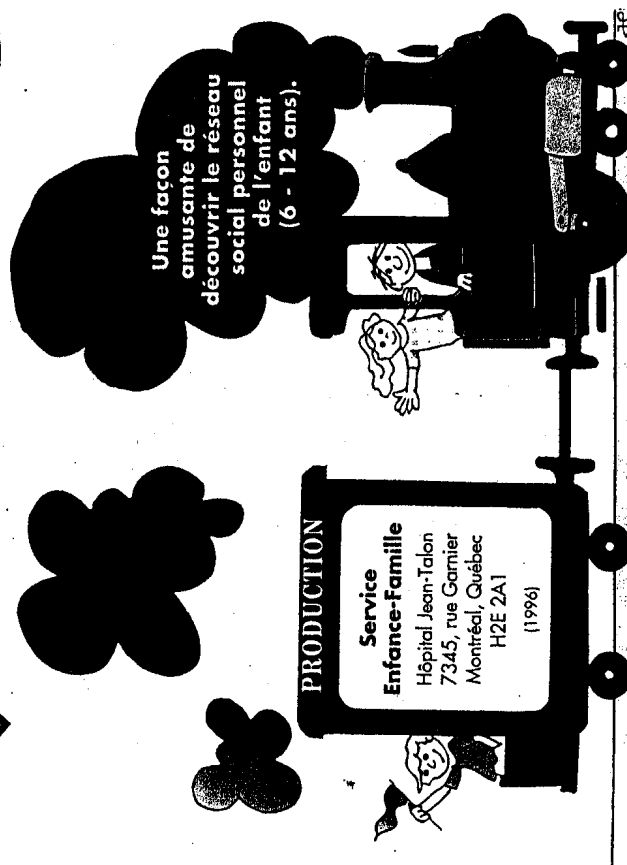
(Exploration de quelques fonctions remplies par les membres du réseau de l'enfant.)

L'enfant indique, par des signes de couleurs différentes, les passagers qui remplissent actuellement ces **fonctions**.

Parmi les passagers,

- ♦ avec qui fais-tu des activités plaisantes ? (**socialisation**)
- ♦ qui te donne de l'affection ou te console lorsque tu as de la peine ? (**soutien affectif**)
- ♦ qui te fait des compliments ou des reproches ? (**retroaction**)
- ♦ sur qui peux-tu compter quand tu as un problème ? (**disponibilité**)
- ♦ avec qui aimes-tu être le plus souvent ? (**attachement**)

LE PETIT TRAIN



Pour informations :

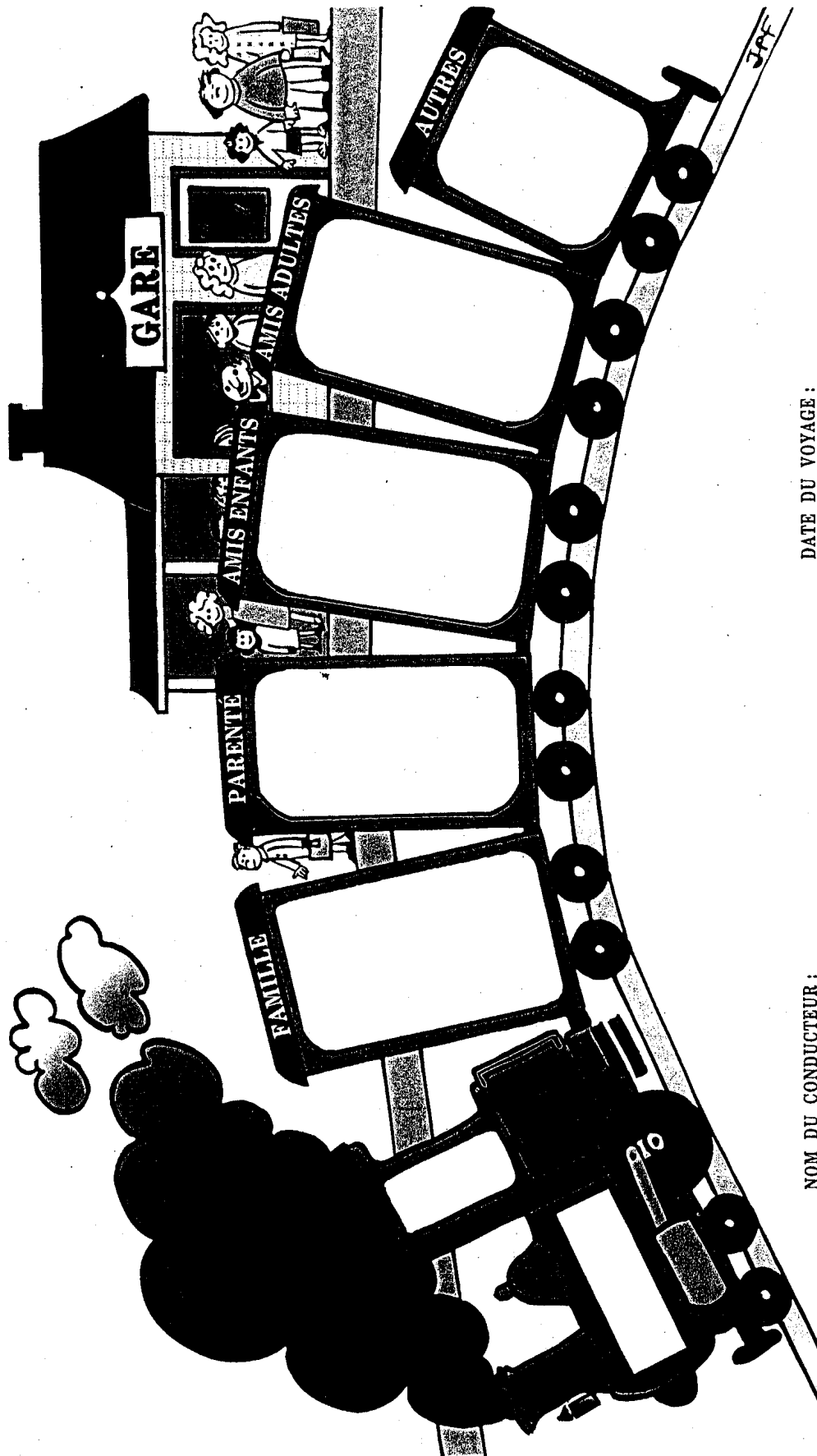
Tél.: (514) 729-3425

Fax: (514) 495-6774

Ce dépliant a été produit grâce à une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS).

© Service Enfance-Famille
Hôpital Jean-Talton 1996

On connaît l'importance de l'environnement social comme facteur de risque ou de protection pour la santé mentale de l'enfant. Plusieurs types d'interventions psychosociales ou cliniques font maintenant appel au réseau social personnel de l'enfant. Voici un outil pour faciliter la découverte de ce réseau.



DATE DU VOYAGE :

NOM DU CONDUCTEUR :

**LES CHICANES :
FEUX VERTS, FEUX JAUNES
ET FEUX ROUGES**

NOTE : *Cette activité vise à ancrer les connaissances de l'enfant sur les mécanismes de protection.*

Les adultes, victimes ou agresseurs, ont habituellement besoin de l'aide des intervenants et des proches pour reconnaître que les symptômes et la persistance de leur problème conjugal sont de l'ordre de la violence conjugale.

À l'image de leurs parents, les enfants parleront de chicanes, de querelles, de disputes et d'engueulades lorsqu'ils « oseront » mentionner ce qui se passe d'inquiétant pour eux, à la maison, entre leurs parents. Ils ne parleront pas de violence conjugale...

Les enfants exposés à la violence conjugale peuvent cependant reconnaître, avec de l'aide, qu'il existe plusieurs types de chicanes, que certaines sont même utiles alors que d'autres sont dévastatrices. Ils peuvent aussi reconnaître et normaliser les émotions que les chicanes leur font vivre. Les enfants sont aussi en mesure, avec du soutien, de s'approprier des moyens de protection adéquats.

Le tableau qui suit illustre trois types de chicanes conjugales à l'intérieur desquels les enfants peuvent évoluer. On y trouve aussi les émotions associées aux catégories de chicanes et des exemples de mécanismes de protection que les enfants peuvent utiliser.

TYPOLOGIE DES CHICANES

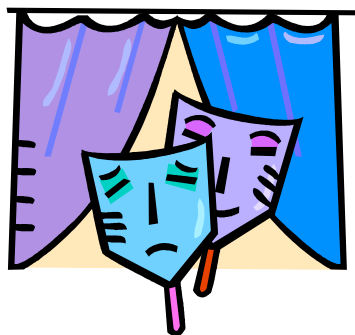
Caractéristiques	Présence ou absence d'un modèle de réconciliation	Émotions	Mécanismes de protection
1. Les chicanes FEUX VERTS Les mésententes sont peu fréquentes et leur intensité est modérée. Le respect est une valeur partagée par les conjoints. La communication est habituellement positive.	Les enfants apprennent à résoudre positivement un conflit.	➤ Étonnement. ➤ Léger inconfort.	
2. Les chicanes FEUX JAUNES Les disputes « presto » ou « soupe au lait » où l'un des conjoints et même les deux explosent. Les querelles sont peu nombreuses et de courte durée. Le respect est habituellement présent dans le couple. Des efforts concrets et sincères sont faits pour développer un meilleur contrôle de soi afin que la situation ne se reproduise plus. Ce mode de communication parfois orageux et stressant nécessite cependant une certaine vigilance.	Les enfants apprennent à résoudre positivement un conflit, mais à un degré moindre qu'en 1.	➤ Crainte. ➤ Confusion. ➤ Malaise.	➤ Se mettre les mains sur les oreilles. ➤ Dire le(s) sentiment(s) que la situation lui fait vivre. ➤ Créer une diversion en changeant de sujet. ➤ Demander poliment de parler moins fort.
3. Les chicanes FEUX ROUGES Le cycle de la violence s'est installé et les comportements verbaux et non verbaux d'un des conjoints sont de plus en plus menaçants et agressifs. Prise de contrôle (domination) d'un partenaire sur l'autre (soumission). Dans certaines situations et souvent en réaction aux agressions subies, la violence mutuelle peut devenir le mode privilégié de communication du couple.	Pas de modèle positif de réconciliation, climat toxique et dangereux pour les enfants. La « victoire » sur l'autre devient la seule avenue acceptable.	➤ Peur. ➤ Confusion. ➤ Terreur.	➤ Aller dans sa chambre. ➤ Rester dans sa chambre si on y est déjà. ➤ Se mettre les mains sur les oreilles. ➤ Ne pas intervenir directement dans la chicane. ➤ Téléphoner à un parent, un voisin. ➤ Courir se réfugier chez un parent, un voisin. ➤ Téléphoner à la police (le 9-1-1).

Source : Côté, Dallaire, Delisle, Le May, et Vézina (2003)

Il est primordial d'aider les enfants, de façon très concrète, à nommer ce qu'ils vivent, à faire les distinctions qui s'imposent, c'est-à-dire à démêler les « bonnes chicanes » (**Feux verts** et **Feux jaunes**) de celles (**Feux rouges**) qui menacent leur sécurité et celle de leur mère. Pour ce faire, il s'avère essentiel que les professionnels qui interviennent auprès des enfants connaissent bien la problématique de la violence conjugale et sachent rendre accessibles ses principaux éléments, dont, entre autres, le cycle de la violence.

SCÉNARIO DE RÉOLUTION DE CONFLITS

- ❖ J'identifie mon problème
- ❖ Je trouve différentes solutions
- ❖ J'évalue chacune des solutions
- ❖ Je choisis la résolution qui me semble la meilleure
- ❖ Je mets la solution en pratique
- ❖ Je constate :
 - Ça marche
 - Sinon, j'essaie une autre solution



Activité : Théâtre à la carte III

Suggestion de scénarios

- ❖ Tu rentres de l'école et tu te rends compte que ton livre préféré n'est plus à sa place dans ta chambre. Tu soupçonnes ta sœur et tu te rends dans sa chambre. Ne trouvant pas le livre, tu prends sa poupée favorite. Elle te surprend et la chicane s'ensuit.
- ❖ Tu joues chez un ami qui possède un jeu vidéo que tu aimerais beaucoup posséder. Tu lui as déjà demandé de te le prêter, mais il a refusé. N'y tenant plus, tu le prends quand même. Il t'interpelle et une dispute s'ensuit.
- ❖ Le professeur divise la classe en quatre équipes et demande à chacune de choisir une activité qu'elle aimerait réaliser à la fin de l'année scolaire. Dans votre équipe, on se dispute parce que chacun pense avoir la meilleure idée.
- ❖ Vos parents vous invitent à aller au cinéma cet après-midi. Vous êtes trois enfants bien contents de cette proposition, mais vous ne parvenez pas à vous entendre sur le film qui vous plairait. La chicane est prise et chacun tient son bout. Les parents manifestent leur impatience et décident de retirer leur offre si vous ne parvenez pas à vous entendre d'ici cinq minutes.

MON ENFANT A BESOIN D'ÊTRE RESPECTÉ, ÉCOUTÉ ET COMPRIS**LES GOÛTS DE MON ENFANT**

Faites faire l'exercice suivant à votre enfant.

Ce que j'aime le plus manger _____

Les vêtements que j'aime le plus porter _____

Les activités physiques que je préfère _____

Pour m'endormir facilement, j'aime _____

Quand j'ai le goût d'être cajolé, j'aime _____

Quand je suis avec maman, j'ai le goût de _____

Quand je suis avec papa, j'ai le goût de _____

Avec mes amis, j'ai le goût de _____

Avec mes frères et soeurs, j'aime _____

Ce que j'aime le plus apprendre à l'école, c'est _____

À la récréation, j'ai souvent le goût de _____

Dans mes temps libres, j'aime _____

Mon émission de télévision préférée, c'est _____

Laporte, Danielle, Sévigny, Lise, *Comment développer l'estime de soi de nos enfants*, Édition de l'Hôpital Ste-Justine, 1998, p. 15.

On remercie la Direction des publications de l'Hôpital Ste-Justine pour son aimable autorisation pour l'utilisation de ce document.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1

- Mère arrive du travail fatiguée.
- Jérémie écoute la télé à haut volume alors qu'il devrait faire ses devoirs.
- La mère se tord le pied dans les bottes et le manteau de son enfant qui traînent sur le plancher.
- La mère demande à son fils de baisser le volume; pas de réaction.
- La mère s'approche et lève le ton.
- L'enfant hésite.
- On arrête la scène.

☞ On demande aux deux comédiens de reprendre la scène en utilisant le message « Je ».

- Maman prend une grande respiration.
- Elle avance vers son fils et lui dit bonjour.
- Elle dit : « J'ai mal à la cheville parce que je me suis enfargée dans tes bottes. »
- « Je suis en colère, je ne suis pas contente, je suis fatiguée de ma journée de travail et je tombe à cause des bottes qui traînent. »
- « Je désire que tu ailles ramasser tes affaires immédiatement. »

Scénario 2

- Le téléphone sonne et la mère répond.
- C'est sa meilleure amie qui lui demande un service important.
- Les deux enfants jouent autour de maman, s'énervent, se bousculent, crient.
- Maman leur demande d'aller jouer dans leur chambre.
- Les enfants n'écoutent pas et poursuivent.
- Maman explique aux enfants que son téléphone est important.
- Les enfants continuent.
- Maman lève le ton.

- On arrête la scène.

☞ On demande aux comédiens de reprendre la scène en utilisant le message « Je ».

- Maman s'excuse auprès de Denise et prend une minute pour parler et expliquer aux enfants l'importance de sa conversation téléphonique.
- « Je parle avec Denise et elle a quelque chose d'important à me demander. »
- « Je tiens à lui parler, c'est important. »
- « J'aimerais beaucoup que vous alliez jouer dans votre chambre ou encore dans le salon. »

Certificat d'honneur

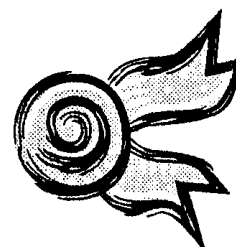
Les animateurs du groupe



Ensemble
on
découvre

félicitent

pour sa participation



Rhéal et François



Ensemble
on
découvre

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

PARTIE : MÈRES-ENFANTS

Bonjour,

Vous venez de terminer une session de groupe avec vos enfants. Auriez-vous l'obligeance de prendre quelques minutes de votre temps pour répondre aux questions suivantes :

- ① a) Considérez-vous avoir appris des moyens pour améliorer la **communication** avec votre enfant ou vos enfants?

- ☐ oui
☐ non

- b) Si vous avez répondu *oui* à la question précédente, pouvez-vous donner un ou des exemples illustrant cette **amélioration** dans votre **communication** mère-enfant?

- ② a) Considérez-vous avoir appris des moyens pour améliorer l'**écoute** de votre enfant à la maison?

- ☐ oui
☐ non

- b) Si vous avez répondu *oui* à la question précédente, pouvez-vous identifier un ou des moyens que vous utilisez maintenant pour que l'**écoute** à la maison soit **plus facile** à exercer?

③ a) Vous reconnaissez-vous des **qualités** comme **parent**?

- ☐ oui
- ☐ non

Si oui, lesquelles?

b) Reconnaissez-vous des **qualités** à votre ou à vos **enfants** qui a ou qui ont participé au groupe?

- ☐ oui
- ☐ non

Si oui, lesquelles?

④ Suggestions pour améliorer ce projet de groupe :

Merci !

Rhéa et François



Sainte-Foy – Sillery
Laurentien



FICHE D'INSCRIPTION

DOSSIER GROUPE

Numéro de dossier-groupe: _____

Date d'inscription: _____

Ponctuel ☐

Permanent ☐

Nom du groupe : _____

Adresse : _____
Numéro civique rue Ville
_____ (____) _____
code postal téléphone

Catégorie d'usager-groupe :

- ☐ 100 groupe de thérapie
- ☐ 200 groupe éducation
- ☐ 300 groupe d'entraide
- ☐ 900 autres

Population cible :

- ☐ 100 population en général
- ☐ 150 enfants (0-5 ans)
- ☐ 170 enfants (6-11 ans)
- ☐ 200 adolescents (12-17 ans)
- ☐ 250 jeunes adultes (18-24 ans)
- ☐ 300 adultes (25-64 ans)
- ☐ 350 personnes âgées (65 ans et plus)
- ☐ 400 femmes
- ☐ 450 hommes
- ☐ 500 parents
- ☐ 550 couples
- ☐ 600 familles
- ☐ 900 autres

Nombre de participants :

Nombre total d'inscriptions : _____

♦ Hommes: _____

♦ femmes: _____

(verso pour la liste des usagers inscrits (facultatif))

Premier responsable : _____

Deuxième responsable : _____

ENREGISTREMENT DES USAGERS

NO DOSSIER :

Nom du groupe :

[illegible]

GR-001
R.I. 2001-06-22

DOSSIER GROUPE - FICHE D'INSCRIPTION



Sainte-Foy – Sillery
Laurentien

No dossier : _____

Nom : _____

DOSSIER GROUPE

B I L A N

OBJECTIFS POURSUIVIS

CLIENTÈLE VISÉE (Type – provenance géographique – référence)

INTERVENTIONS¹

RÉSULTATS OBTENUS

ÉCARTS

GR-004

¹ Type d'intervention nombre de rencontres, participation nombre de participants

[illegible][illegible]

Point de service : Ancienne-Lorette ☐ Sainte-Foy ☐ St-Augustin ☐

Date _____

Date _____

DOSSIER GROUPE - BILAN

Formulaire d'intervention de groupe

Installation: _____ Intervenant: _____ Programme: _____ No formulaire: _____

T Y P E	DATE	DOSSIER	NOM DU GROUPE	PROFIL	RAISON	ACTE	LIEU	L A N G U E	M O D E	SUIVI	ASS	CESS	PARTICIPANTS
1 4								100	1				H: F:
2 4								100	1				H: F:
3 4								100	1				H: F:
4 4								100	1				H: F:
5 4								100	1				H: F:
6 4								100	1				H: F:
7 4								100	1				H: F:
8 4								100	1				H: F:

No formulaire: _____

1 4								100	1				H: F:
2 4								100	1				H: F:
3 4								100	1				H: F:
4 4								100	1				H: F:
5 4								100	1				H: F:
6 4								100	1				H: F:
7 4								100	1				H: F:
8 4								100	1				H: F:

Saisi par: _____

Signature: _____

